

Autopsie de la grève

Comme le public n'a jamais été complètement informé des dessous du conflit à LA PRESSE, il convient de le renseigner, de l'éclairer et de l'alerter dès ce premier jour de publication.

Toute explication de ce genre, venant de la part du Président et Editeur, comporte forcément sa part de subjectivité, mais il nous semble que LA PRESSE n'avait pas mérité cette grève de sept mois, ou plutôt ce sabotage, de la part du syndicat des journalistes, appelé le STIP (Syndicat des Travailleurs de l'Information), membre de la FNC (Fédération Nationale des Communications) affiliée à la CSN. Nous avons été pris par surprise et, tout comme le public et la majorité de nos employés, nous n'avons pas compris tout de suite que nous étions sauvagement attaqués par des prédateurs.

Cette grève a été une terrible épreuve et, quand on en fait le bilan, qu'on examine les raisons insuffisantes invoquées pour la déclencher illégalement, on s'interroge en profondeur sur les véritables motifs de la poignée d'individus qui l'ont préparée et conduite.

A mesure qu'avancent les négociations, la mutinerie au sein des sports nous est apparue comme un prétexte évident pour la poursuite de visées syndicales qui débordent largement LA PRESSE, laquelle a servi de tremplin pour la croisade idéologique et l'appât de pouvoir de la CSN à travers tout le Québec.

Quel est l'objectif de cette croisade? L'égalitarisme, la lutte des classes et l'embrigadement des travailleurs des différents secteurs-clés de la société, réunis en un front commun redoutable contre lequel le gouvernement serait impuissant et qui conduirait le Québec à l'anarchie sociale rêvée par les gauchistes. Elle nous est apparue aussi comme un assaut direct contre le concept de la propriété privée des journaux et une lutte contre toute autorité établie, sauf l'autorité syndicale.

Nombre d'employés de LA PRESSE, dont la plupart de nos journalistes avec qui nous avons entretenu un constant dialogue, n'ont pas non plus saisi au début la gravité des vrais motifs de ceux qui les avaient entraînés dans la grève illégale. Ces motifs sont apparus à mesure que se déroulaient les négociations les plus pénibles qui soient, farcies d'ultimatums où on réclamait le contrôle éditorial de LA PRESSE, le non-franchissement universel des lignes de piquetage et des conditions salariales exagérées.

LA PRESSE a chèrement payé le combat qu'elle a livré pour elle et pour tant d'autres. Elle a conservé tous ses droits de gérance et continuera à nommer les candidats de son choix aux postes de commande, y compris à la division des sports. Elle n'acceptera pas que, sur les trottoirs de LA PRESSE, des barrières soient dressées par n'importe quel groupe de grévistes venus d'ailleurs. LA PRESSE a apporté des correctifs là où ils étaient nécessaires et a consenti des conditions salariales selon ses possibilités propres en respectant celles de l'économie québécoise.

Mais quel saccage! En effet, des millions perdus en salaires par nos employés, leurs souffrances morales, l'épuisement des réserves financières de LA PRESSE, durement acquises pour protéger l'avenir (nous avons payé intégralement nos

200 cadres pendant la durée de la grève), l'asphyxie de MONTREAL-MATIN, l'annulation de six années d'efforts de toutes les équipes de l'entreprise pour en faire un des grands journaux d'information en Amérique du Nord, la vie économique de la région montréalaise sérieusement affectée, un public privé de l'information globale que seule LA PRESSE est en mesure de fournir, l'atteinte à la crédibilité des journalistes en général.

Pour en arriver à quoi? Pour en arriver à un contrat de travail qui aurait pu être négocié dans nos murs, en publiant le journal, et dont les conditions normatives et matérielles eussent été par nous agréées, car c'est un souci majeur à la direction de LA PRESSE de bien traiter ses artistes.

Ce drame est chose du passé, mais il faut espérer qu'il aura au moins servi à éclairer la population sur le grave danger qui la menace. C'est le but de la publication de ce texte.

Explication

Le public a droit d'exiger de plus amples explications. Comme tous les journaux d'envergure, LA PRESSE, dans le contexte québécois, est au carrefour de toutes les passions collectives, qu'elles soient politiques ou idéologiques. Elle est un énorme bouillon de culture sociale où les conflits entre clans sont constants, où d'innombrables problèmes de régie interne et de rapports humains surgissent à tout instant. LA PRESSE est d'abord un lieu de pouvoir très convoité. La diriger, c'est être constamment assiégé.

LA PRESSE n'ira pas prétendre qu'elle n'a pas eu, elle aussi, certains torts au chapitre des rapports humains. Les succès qu'elle connaissait lui faisaient parfois négliger de suivre à la lettre le contrat qui la liait avec ses journalistes, et ce, avec la collaboration du syndicat lui-même. Mais, pris de scrupules, des syndiqués plus rigides ont entrepris de mettre fin à ces accommodements en durcissant leur position au point qu'elle menait à un affrontement inévitable avec la Direction de l'Information. Les premiers signes d'inquiétude apparurent avec l'inflation galopante; mais les vrais maux ont commencé à la salle de rédaction après la publication d'un éditorial condamnant une grève des infirmières dans les hôpitaux, puis une enquête sur l'infiltration de l'extrême-gauche au Québec et des reportages honnêtes de notre chroniqueur syndical, reportages qui n'ont pas eu l'heur de plaire à la CSN.

Cette grève, planifiée depuis des mois en vue d'abord de la lutte CSN pour la reclassification des employés de bureau à la largeur du Québec, aurait pu éclater ailleurs chez les autres syndicats CSN de LA PRESSE. Pourquoi a-t-on choisi les journalistes? En partie pour utiliser leur prestige tout en les compromettant.

A LA PRESSE, nous exigeons la libre diffusion de toute information vraie d'intérêt public, dans une forme soignée, sans égard à quelque groupe ou personnage, si puissants soient-ils. Nous considérons nos journalistes comme des professionnels chargés de rédiger chaque jour le livre de bord de la société, avec le souci de la rigueur et de l'excellence. La plupart de nos

journalistes partagent ces vues, sauf la poignée de contestataires qui rêvent de détruire le caractère professionnel du journaliste en le réduisant au rôle de «travailleur de l'information». Il fallait punir ces professionnels qui contraient les buts et la philosophie égalitariste de la FNC et de la CSN.

Quel milieu plus propice qu'une salle de rédaction où deux cents personnes cohabitent dans un climat fébrile d'ébullition émotive et intellectuelle, pour y cultiver le germe d'une mutinerie subite? Les activistes, observés par les permanents de la centrale CSN à l'affût, ont placé le détonateur de l'explosion à la division des Sports où, en refusant de se soumettre à la Direction de l'Information, les journalistes de ce secteur ont exigé le droit de veto sur la nomination de leur chef, ce qui équivaut à toutes fins pratiques à donner le contrôle du journal au syndicat et, partant, à la CSN. Nous avons refusé, et la guerre a commencé le 6 octobre 1977.

Pourquoi tous les journalistes ont-ils suivi, à cœur ou à contre-cœur? On les a piégés en leur promettant un débrayage symbolique de 48 heures, afin que, publiquement, soit démontrée leur solidarité fraternelle envers ceux d'entre eux qui nourrissaient des griefs contre des membres de la Direction de l'Information, griefs comme il en surgit partout dans tous les grands journaux. C'est un comportement étonnant, mais qui s'explique naturellement, quand on connaît la sensibilité particulière des communicateurs.

Le climat de grèves au Québec et la tentation du spectaculaire aidant, il était trop tard. Les journalistes ont tous été prisonniers de la stratégie de leur exécutif syndical dirigé par les activistes et remorqué par la centrale CSN. L'infatigable déroulement du processus de grève les a gardés dehors, illégalement, car dès la première heure, un commando de la centrale est arrivé en trombe, a pris la direction des opérations et les trois autres syndicats CSN, soudés en Front Commun avec les journalistes, se sont joints à leurs camarades «travailleurs de l'information» et ont aussi déclenché la grève. On était désormais tous frères sur le trottoir. Les journalistes ont vite compris la duplicité, mais l'état-major dirigeait déjà la guerre, sous les ordres du commando CSN, un journaliste en congé sans solde du Journal de Montréal. Par parenthèse, nous abritons dans nos rangs un journaliste qui a le même statut, qui nous a quittés pour oeuvrer dans divers conflits et qui a réintégré ses fonctions à LA PRESSE au début de 1977, date à laquelle ont commencé les vrais maux syndicaux au journal.

En dépit de nos appels au bon sens et pour le retour au travail auprès des quatre syndicats CSN, appels qui sont venus aussi des treize syndicats FTQ qui ont refusé la grève, LA PRESSE est restée fermée. Pendant sept mois, se partageant entre les syndicats FTQ et CSN, notre négociateur Fernand Roy, chef du personnel et employé de LA PRESSE depuis trente-sept ans, a loyalement défendu son mandat ponce par ponce, et sans jamais fléchir. Il faut souligner ici son courage, sa patience et sa force de caractère, au cours de quelque 300 séances de négociation qu'a exigées l'établissement des 19 conventions collectives différentes. Ses confrontations

avec les représentants CSN se sont déroulées dans des conditions parfois odieuses, toujours difficiles et presque inimaginables, où Fernand Roy a fait face à des demandes relevant de la plus haute fantaisie et inacceptables, qui conduisaient LA PRESSE à son extinction à brève échéance.

Nos fréquentes demandes pour sauver LA PRESSE en péril, pour permettre à nos 1700 employés de rentrer au travail, ont été accueillies avec cynisme par des gens apparemment heureux de blesser LA PRESSE et décidés à laisser pourrir le conflit. Aux appels pressants de M. Roy pour conjurer la catastrophe, on lui a même répondu, par provocation sans doute, que la CSN allait exproprier à sa façon LA PRESSE et l'aurait finalement pour une bouchée de pain.

C'étaient là des tactiques révoltantes, mais normales venant de gens qui menaient une lutte aussi féroce qu'une guerre de religion, qui se battaient pour des objectifs politiques qui débordaient de loin les vrais intérêts de nos propres employés. Nous avons eu souvent l'impression que plusieurs représentants syndicaux employés à LA PRESSE étaient embarrassés, regrettaient même leur action, mais ne pouvaient plus reculer devant la détermination des meneurs de la CSN qui nous sont apparus comme proches parents de ceux qui sévissent dans les conflits interminables du CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL et de RADIO-QUEBEC.

Chaque fois qu'un espoir de règlement apparaissait, les activistes de la CSN le détruisaient devant une assemblée générale corsetée, où plusieurs dissidents se taisaient par crainte de représailles, une assemblée générale mal informée par des bulletins syndicaux biaisés, truffés de bobards et dont, malheureusement, plusieurs médias se sont faits l'écho fidèle.

Le rôle des médias

Nous avons trouvé troublant que plusieurs médias encore en action n'aient pas poussé plus loin leur curiosité afin d'informer vraiment le public. M. Roy a constamment été obligé de rétablir les faits auprès de journalistes qui, au téléphone, se conduisaient d'abord comme des négociateurs amateurs alliés au syndicat, que comme des reporters. Cette information mensongère, incomplète, et qui nous fait nous poser des questions inquiétantes sur l'état du journalisme au Québec, nous ne l'attribuerons pas à la satisfaction de voir LA PRESSE absente, et d'en profiter.

Y a-t-il eu crainte de représailles de la part des autorités de ces médias? Y a-t-il eu de l'incompétence, des réticences complices ou simplement apeurées de journalistes syndiqués? Si oui, ils ont eu tort. Ce que nous avons connu indique que ceux qui nous ont frappés n'en témoignent aucune gratitude et que les journalistes qui se sont à moitié abstenus n'auront fait que diminuer leur dignité et leur crédibilité professionnelle. Le poison du militantisme syndical politisé ronge le monde de l'information au Québec et si les journalistes n'ont pas le courage de s'en débarrasser, c'en est fini de leur profession et de la liberté de la presse. Et l'absence de cette liberté mène directement au chaos.

La pieuvre CSN

La philosophie première de la CSN est l'égalitarisme, c'est-à-

dire des conditions matérielles et salariales égales pour tous. Cet idéal utopique prime sur toute liberté individuelle, institutionnelle ou corporative. Les notions d'individualisme, de libre entreprise, de profit, d'éthique du travail, d'efficacité, de qualité, de prime à la compétence, sont des valeurs traditionnelles éprouvées en Amérique du Nord. Elles sont nées à LA PRESSE. Pour les tenants de l'égalitarisme, il faut les abattre, car elles créent des classes sociales supérieures. Cette philosophie est la religion des penseurs de la CSN et de la CEQ, qui entraînent à leur suite tous les catéchumènes acharnés à détruire notre système de vie. Cette croisade de l'égalitarisme est à ce point sacrée pour ces centrales que toute autre valeur lui est subordonnée. Leurs porte-parole ne s'en cachent pas.

Au cours des grèves dans les hôpitaux, c'est un argument de peu de poids que de parler du droit primordial des malades à être soignés et protégés, de leur droit à la vie; dans les grèves des maisons d'enseignement, le fait que les élèves soient privés de leurs études à tout moment ne suscite que haussements d'épaules. Ne trouve-t-on pas des germes de cette philosophie dans les manuels scolaires? Que des entreprises soient ruinées, que des usines ferment, que le public soit privé d'information, que des travailleurs impuissants se retrouvent chômeurs, que l'industrie fuie le Québec, qu'importe puisque la pieuvre CSN enserrera graduellement dans ses tentacules la plupart des secteurs-clés du Québec. Il lui manquait un tentacule essentiel, celui du monde des communications, car avec une presse libre, la CSN ne pourrait atteindre son but.

La Fédération nationale des communications

Ce tentacule a été créé par la naissance de la FNC. Son but? Grouper tous les communicateurs du Québec, par l'image, l'écrit et la parole, et devenir une centrale syndicale à l'égal de la CEQ et de la CSN elle-même. C'est un projet d'envergure de plus en plus caressé qui, forcément, décuple l'ambition des activistes qui aspirent au pouvoir dans la hiérarchie syndicale. Si la FNC atteignait son objectif, c'en serait fini de la liberté d'expression au Québec, et l'information véritable ne circulerait plus que sous le manteau. N'est-ce pas déjà un peu commencé?

Cri d'alarme

Il semble que le Québec ne puisse se passer d'Eglises et de prêtres. Nous traversons en ce moment une crise aiguë de cléricisme.

Nous nous rappelons l'époque où les syndicats catholiques ont voulu se déconfectionner pour combattre les syndicats internationaux. Ils sont devenus la CSN. Or, la CSN est aujourd'hui plus confessionnelle que jamais. Ses dirigeants jugés trop pragmatiques ont été écartés, ses permanents extrémistes ont pris le pouvoir, se sont divisés le Québec en territoires de chasse, ou diocèses, et les nouveaux moines déchainés par leur soif du pouvoir foncent dans toutes les directions pour évangéliser de gré ou de force. C'est pourquoi les employeurs voient avec épouvante les missionnaires de la CSN arriver chez eux.

Le Québec est en état d'anar-

chie larvée. Les appétits syndicaux effrénés sont puissamment responsables de la fuite des capitaux, de la stagnation industrielle, de la rareté des investissements, de l'angoisse qui étreint la population. Ce n'est pas la loi 45 qui règlera le problème, cette loi 45 qui, soit dit en passant, défend aux entreprises en grève d'employer des briseurs de grève, mais permet à leurs grévistes d'aller, dans l'interval, travailler dans des entreprises concurrentes; ce ne sont pas non plus les \$800,000 que le gouvernement fédéral a accordés en subvention à la CSN, pour mieux préparer ses permanents, qui les arrêteront.

Appel urgent

Avant qu'éclatent de grands malheurs, est-il illusoire de lancer un appel urgent à la CSN et à la CEQ pour qu'elles réexaminent leur croisade idéologique, en altèrent l'intransigeance suicidaire, au nom de l'avenir du Québec qui, étant partie intégrante du système économique nord-américain, ne peut subir le genre de révolution proposée? Au nom aussi du syndicalisme même, dont des milliers de travailleurs encore injustement traités ont grand besoin? Il faut que les dirigeants syndicaux redonnent leur liberté de choisir aux travailleurs, paralysés devant leurs exécutifs syndicaux tout-puissants.

Ce texte, que tous en soient persuadés, se veut un acte antiterroriste, et non antisindical.

LA PRESSE recommande

LA PRESSE reprend aujourd'hui sa publication, et nous sommes heureux d'entendre à nouveau la musique des rotatives, après une grève où nous avons refusé la violence, les injonctions, les poursuites judiciaires. Les journalistes sont sortis librement, nous voulions qu'ils rentrent librement. C'est fait.

Que tous soient convaincus que les idéaux de rigueur, de vérité, d'équité et d'excellence que nous avons poursuivis restent les mêmes et qu'en revanche, par un dialogue plus suivi, nous verrons à corriger les situations qui doivent l'être.

Après l'expérience que nous avons vécue, nous sommes de plus en plus déterminés à clamer bien haut que les journalistes doivent redevenir des professionnels libres, indépendants de toute centrale syndicale, car on ne peut servir à la fois deux maîtres: un syndicalisme politisé et un public qui s'attend à une information vraie et complète. Au rythme où vont les choses, l'importante profession de journaliste est en train de perdre ses lettres de créance dans l'esprit du public. C'est notre devoir à tous de la réhabiliter.

La tâche qui nous attend est immense. Nous nous y consacrerons. Nous avons besoin du public et de vous tous, employés de LA PRESSE. Il faut reconstruire cette grande institution essentielle au Québec. Est-ce là pêcher par optimisme?

Quelle joie, en ce premier jour, de marcher dans toute LA PRESSE et de lire sur les visages le bonheur d'être de retour à la maison, un bonheur qui dit bien haut l'attachement de tous pour leur journal.

Le grand navire reprend la mer. Et disons avec le poète Paul Valéry: «Le vent se lève, il faut tenter de vivre.»

LA PRESSE vivra, et libre!

Roger LEMELIN
Président et Editeur



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Nomination de M. Fernand Roy

M. Roger Lemelin, président et éditeur de LA PRESSE, est fier de confirmer la nomination de M. Fernand Roy au poste de vice-président exécutif de LA PRESSE. M. Roy, 53 ans, est né à Montréal, fils de Francis Roy, photographe, qui fut lui-même au service de LA PRESSE pendant 53 ans. Fernand Roy est entré à LA PRESSE en 1941 comme messenger et photographe. Au cours des années, il a gravi tous les échelons, occupant de nombreux postes dont ceux de directeur du service de la production, directeur du service du personnel et des relations de travail et, finalement, celui d'adjoint au président chargé du personnel et des opérations. Sa nomination comme vice-président exécutif entre en vigueur immédiatement.

Nouveaux prix

Devant la flambée de ses coûts de production LA PRESSE est, à compter de cette semaine, dans l'obligation de majorer ses tarifs.

Du lundi au vendredi le prix de l'exemplaire demeure cepen-

dant à 25 cents mais le samedi le prix est porté à 75 cents et l'abonnement à domicile, du lundi au samedi, à \$1.75. L'abonné à domicile bénéficie donc toujours d'un exemplaire gratuit.

—La direction.

sommaire

Arts et spectacles
—Informations: C6 à C9
—Horaires: C9
Bandes dessinées: C4
Décès, naissances, etc.: D11, D12
Economie: D1, D2
Êtes-vous observateur?: D5
Horoscope: C4

Jardins et maisons: D10
Le monde: B10, B11
Mon oeil sur Montréal: C9
Mon mystère: C4
Mots croisés: C4
Petites annonces: D2 à D10
Radio et télévision: C8, C9
Sports: B1 à B9

Au tour du salon bleu

Quand l'auguste salon vert passe au bleu...

En 1965, au retour d'un conflit de travail qui avait duré... sept mois!, notre ex-confrère Raymond Guérin commençait ainsi sa chronique: «Comme je vous disais avant qu'on m'interrompe...».

Alors voilà, avant d'être interrompus, nous parlons de temps à autre du «salon vert», soit l'auguste salle où siège notre Assemblée nationale. Mais à notre retour, que trouvez-vous? Un salon d'un bleu céleste, repeint à neuf, beau comme un boudoir, orné de bouquets de marguerites blanches, de glaieuls rouges et de pompons teints en bleu. La couleur télévisuelle par excellence. Mais ce n'est qu'en septembre que les débats parlementaires seront télévisés, et que vous pourrez quotidiennement vous abreuer aux paroles historiques de nos parlementaires... que n'ont apparemment pas assagés les vertes reconnues au bleu, couleur froide, douce et reposante.

Donc, un salon bleu. D'où, vous vous en doutez, le titre de cette chronique qui reviendra tous les lundis, mercredi et vendredi, et qui sera signée tour à tour par les correspondants parlementaires de LA PRESSE à Québec, Louis Falardeau, Daniel L'Heureux, Pierre-Paul Gagné et votre humble servante.

Peyrefitte à Québec

Dans les coulisses du Conseil exécutif, on s'affaire à organiser les fêtes qui marqueront le 370e anniversaire de la fondation de Québec, en mettant l'accent sur l'essai-

mage de nos ancêtres de Nouvelle-France dans tous les coins d'Amérique. Il y aura plusieurs invités, dont le plus connu est le ministre Alain Peyrefitte, le «numéro trois» en importance dans le gouvernement français, qui s'est fait en novembre dernier le guide discret et chaleureux de René Lévesque à Paris. Le premier ministre Raymond Barre, quant à lui, doit venir au Québec en octobre, dans le cadre des rencontres statutaires entre les premiers ministres français et québécois.

Un preux chevalier

L'agile Rodrigue Biron, Chevalier de Colomb et chef de l'Union nationale, est le premier politicien à sauter dans l'arène du comté de Notre-Dame-de-Grâce depuis l'annonce des élections partielles. Il y a passé la journée de samedi, rencontrant partisans et groupes divers. On ignore qui consentira à s'immoler sur l'autel de l'UN pour y affronter un candidat libéral qui sera peut-être Claude Ryan, mais chose certaine, ce ne sera pas Louise Bertrand, fille de Jean-Jacques et sœur de Jean-François, qui y fut candidate en 1973. Son agent électoral a oublié de faire rapport au président des élections, ce qui lui enlève le droit d'être candidate!

Juste à la limite...

Les péquistes ne se lassent pas de se féliciter de ce que

plusieurs d'entre eux qualifient de «premier vrai coup politique» du gouvernement, soit l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures et les meubles. Cet enthousiasme semble avoir déferlé sur les fonctionnaires du ministère des Finances, au point de faire vaciller la neutralité qu'ils doivent normalement observer. Un petit dépliant destiné au public, conçu par la Direction des communications aux Finances, est en effet juste à la limite de la propagande: le titre: «De combien baissent votre impôt et vos taxes?... et, à l'endroit, cette prophétie pour le moins téméraire: «Ces abolitions de taxe doivent être financées pour les deux tiers par le gouvernement fédéral, comme il le fait pour les coupures de taxe de vente dans les provinces anglophones».

Good news from Quebec

C'est aujourd'hui qu'est lancée aux États-Unis, via les cinq délégations qu'y entretient le Québec, la première «newsletter» hebdomadaire destinée aux cercles influents — hommes politiques, hommes d'affaires, universitaires, etc. On y fait, en anglais bien sûr, le compte-rendu factuel, pondéré et rassurant d'éléments d'actualité — surtout économique — susceptibles d'intéresser cette clientèle choisie... et, pourquoi pas, de combattre leurs préjugés: au menu cette semaine, les plus récents investissements, la

taxe de vente, la tournée du ministre Landry aux USA, l'opinion d'un financier de Winnipeg selon lequel le fait de faire affaires en français au Québec n'est que du «good business»... Ça fait sérieux. De quoi nous faire perdre cette réputation de latins bons vivants qui plait tant aux touristes américains!

Trois, c'était trop...

Si un cataclysme mondial ne laissait vivants que les seuls sous-ministres du Québec, la race humaine s'éteindrait vite: dans ce joyeux groupe de quelque 110 personnes qui se trouvent, comme sous-ministres en titre et sous-ministres adjoints ou associés, à la tête de l'administration publique, il n'y a pas une seule femme. À l'unique exception de Mme Thérèse Baron (à l'Éducation). L'année dernière, il y en avait deux autres, Mme Paule Leduc, sous-ministre adjoint aux Affaires sociales, nommée il y a huit mois présidente du Conseil des universités, et Mme Lise Lemieux, sous-ministre associée à la Justice, récemment nommée juge à la Cour supérieure. Pour ces deux femmes, il s'agit de promotions, mais après leur départ on s'est empressé de réparer ces excès (une femme, ça peut toujours aller, mais trois... ou s'arrêtera-t-on?), et ce sont des hommes qui les ont remplacées.

Lysiane GAGNON

Berton prêt à défier la Loi 101

OTTAWA (d'après CP) — L'écrivain Pierre Berton a déclaré en fin de semaine qu'il était prêt à aller en prison si nécessaire pour faire échec à la Loi 101 sur la langue.

ra l'inscription «Carry me to jail», «Emmenez-moi en prison».

«Ce sera une façon de faire de la publicité autour de ce sujet», a déclaré M. Berton.

Selon lui, cette loi pave la voie au «racisme et à l'autoritarisme». M. Berton, qui prenait la parole au congrès annuel de l'Union des écrivains du Canada, a annoncé qu'il irait au Québec, portant une affiche rédigée en anglais seulement, enfreignant ainsi la loi québécoise.

Selon la loi 101, toute publicité qui se fait au Québec doit être dorénavant en français seulement, même dans les librairies de langue anglaise.

M. Berton a incité les écrivains, les éditeurs et les libraires à faire campagne pour ridiculiser et défier la loi, comparant une telle action à la désobéissance civile préconisée par Martin Luther King aux États-Unis il y a quelques années.

L'écrivain torontois a précisé que l'affiche, qu'il mettra bien en vue dans une librairie, porte-



MONSIEUR CONDO

CONDOMINIUMS EN FLORIDE

\$85,000+

Montréal: 871-9308

1 Place Ville-Marie, suite 3235
Fort Lauderdale: (305) 920-8111

FINANCEMENT DISPONIBLE DE: \$10,000 À \$250,000

Avant d'acheter un commerce, consultez-moi

Dépenseurs	\$10,000	+	Motels	\$100,000	+
Variétés	\$12,500	+	Brasseries	\$50,000	+
Tabagies	\$13,500	+	Franchises location auto	\$15,000	+
Restaurants	\$13,500	+	Routes de lait	\$15,000	+
Salons de coiffure	\$15,000	+	Piano-bars	\$100,000	+
Fleuristes	\$16,500	+	Industries	\$450,000	+
Centres d'achats	\$150,000	+	Magasins de disques	\$20,000	+
Boutiques de laine	\$10,000	+	Sheraton Motel	\$1,000,000	+
Holiday Inn	\$1,000,000	+	Garages	\$30,000	+
Résidences	\$35,000	+	Routes de liqueurs	\$20,000	+
Chaussures	\$35,000	+	Décorations	\$20,000	+
Bicyclettes	\$20,000	+	Boutiques	\$25,000	+
Sciage de bûches	\$25,000	+	Lave-autos	\$18,000	+
Buanderettes	\$30,000	+	Routes d'autobus	\$35,000	+
Chemiseries	\$30,000	+	Rénovations	\$45,000	+
Autos usagées	\$25,000	+	Remboursement de meubles	\$20,000	+
Épicerie licencées	\$17,000	+	Cantine mobile	\$15,000	+
Magasin sport	\$10,000	+	Quincaillerie	\$15,000	+

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: 4 Maximum: 18

Ensoleillé, pluie ce soir

DEMAIN

Pluie

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	16		Nuageux et pluie	Pluie
Outaouais	18		Nuageux et pluie	Pluie
Laurentides	18		Nuageux et pluie	Pluie
Cantons de l'Est	20		Ensoleillé	Pluie
Mauricie	20		Ensoleillé	Pluie
Québec	20		Ensoleillé	Pluie
Lac-Saint-Jean	19		Ensoleillé	Pluie
Rimouski	15		Ensoleillé	Pluie
Gaspésie	15		Ensoleillé	Pluie
Baie-Comeau	11		Ensoleillé	Pluie
Sept-Îles	11		Ensoleillé	Pluie

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	5	18
Alberta		Edmonton	1	16
Saskatchewan		Regina	4	11
Manitoba		Winnipeg	7	16
Ontario		Toronto	6	16
Nouveau-Brunswick		Fredericton	1	18
Nouvelle-Écosse		Halifax	1	17
Île-du-Prince-Édouard		Charlottetown	0	10
Terre-Neuve		Saint-Jean	6	3

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	8	17	Chicago	7	10	Nile-Orléans	24	27
Washington	12	20	San Francisco	10	26	Miami	24	29
Boston	12	19						

vers les plages

Acapulco	20	30	Bermudes	18	24	Nassau	24	32
Mexico	14	29	Barbade	26	31	Rio de Janeiro	—	—

Nouveau-Brunswick

Daigle à la tête du Parti libéral

FREDERICTON (PC) — Joseph Daigle, 43 ans, avocat et ancien juge, est devenu samedi le



M. Joseph Daigle

photo PC

second Acadien à présider aux destinées du Parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Il a été élu chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick à un troisième tour de scrutin au congrès de leadership de cette formation politique, à Fredericton.

Il est député de Kent-Nord à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Il y avait cinq candidats au poste de chef du Parti libéral. Au troisième tour de scrutin, la lutte s'est faite entre M. Daigle et M. John Bryden, 40 ans. M. Daigle a alors recueilli 1,363 voix et M. Bryden, 899. M. Bryden a félicité son adversaire et a dit que le vote devait être considéré comme unanime en faveur du nouveau chef.



787 EST, AV. MONT-ROYAL
MONTRÉAL H2J 1W8
526-6611



Représentant agréé



Voici ce que vous pouvez faire avec votre vieux manteau

Insertion cuir ou suède véritable



25 années de service impeccable



Le meilleur revêtement d'aluminium sur le marché

À L'OCCASION DE NOTRE 25e ANNIVERSAIRE

RABAIS DE 10%

TEMPS LIMITÉ



Garantie de 20 ans

ESTIMATION GRATUITE

Le revêtement Climatic® est muni d'un isolant qui peut réduire jusqu'à 20% les coûts du chauffage de votre maison.

FENÊTRES PORTES AUVENTS

Le fini émaillé Elite résiste aux taches, à la poussière et même à la pollution atmosphérique. • 6 magnifiques couleurs

Climatic



BON À DÉCOUPER

Je désire obtenir tous les renseignements utiles au sujet du revêtement d'aluminium Climatic® Elite et des autres produits que vous vendez. (En majuscules, S.V.P.)

Nom

Adresse

Ville (ou localité) Code postal

Tél.

LPB-378

B. P. ALUMINIUM LTÉE
774, RUE PIERRE VIGER, BOUCHERVILLE
(Centre d'achats Boucherville)
Tél.: 655-1324 — 522-8874
Prêt bancaire 25 ans Service téléphonique 24 heures

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 701, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations par d'autres journaux sont réservés. Courrier de la deuxième classe. — Enregistrement numéro 1400. — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
EDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

PETITES ANNONCES

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier			
lundi au samedi	\$35.10	\$70.20	\$140.40
lundi au vendredi	\$22.75	\$45.50	\$91.00
samedi seulement	\$12.35	\$24.70	\$49.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (samedi: 9h à 15h)
285-6911

Auteur du plus grand scandale bancaire du Vietnam

Nguyen Tan Doi aurait refait surface à Montréal

par Pierre
SAINT-GERMAIN

Tout comme le général Dang Van Quang, qui passe pour avoir gagné des millions dans plusieurs trafics, dont celui de la drogue, un autre présumé gros bonnet de la corruption dans l'ex-Sud-Vietnam a choisi Montréal pour tenter de faire ses choux gras de diverses sortes d'affaires.

Il s'agit de Nguyen Tan Doi, qui fut jeté en prison, peu avant la victoire des forces communistes, à la suite du plus grand scandale bancaire dans l'histoire de son pays: une banqueroute de plus de deux milliards de piastres (pendant la guerre du Vietnam, le cours de la piastre vietnamienne a varié de 100 à plus de 1.000 par rapport au dollar américain).

En avril 1975, une semaine avant la capitulation du gouvernement de Saigon, Doi réussit à sortir de prison et du Vietnam pour rejoindre discrètement sa famille déjà réfugiée à Montréal, où il serait présentement copropriétaire d'un motel-restaurant-bar de Montréal.

De «luxueux immeubles»

C'est ce qui ressort d'une enquête menée par LA PRESSE à partir d'un livre qui sera lancé demain à Montréal, sous le titre «La Corruption au Vietnam», par les Éditions Québec-Amérique. L'auteur, Lê Phuong, pseudonyme d'un ex-haut-fonctionnaire vietnamien en exil aux États-Unis, consacre tout un chapitre aux sensationnelles aventures de Nguyen Tan Doi, ex-coolite devenu milliardaire et qu'un journaliste vietnamien qualifie un jour de «bandit de grand chemin».

Selon Lê Phuong, Nguyen Tan Doi, qui serait dans la cinquantaine, «vit maintenant au Canada comme un prince, du revenu de ses luxueux immeubles de rapport». Il aurait facilité l'établissement à Montréal du général Quang, dont une partie de la fortune (qu'il aurait transférée, avant sa fuite du Vietnam, à un membre de sa famille réfugié au Canada) serait aussi investie dans des maisons de rapport.

LA PRESSE n'a pu jusqu'ici obtenir les adresses des «luxueux immeubles de rapport», c'est-à-dire des «maisons à appartements», dans lesquels Nguyen Tan Doi posséderait des intérêts. Cependant, notre enquête a permis d'apprendre de la Commission de contrôle des permis d'al-

cool, organisme relevant du gouvernement québécois, qu'un nommé Tan Doi Nguyen était en 1975 actionnaire de la société «Les Investissements Yen Man Limitée», qui exploite le motel mentionné.

La Commission de contrôle des permis d'alcool a d'autre part indiqué que, selon ses registres, un nommé T. D. Nguyen figure, depuis avril 1977, comme président du conseil d'administration de «Les Investissements Yen Man Limitée». Les autres membres du conseil sont tous des Vietnamiens.

L'esprit de famille

La semaine dernière, au dit motel, dans l'est de Montréal, où l'on sert des spécialités vietnamiennes dans un décor approprié, un Vietnamien dans la cinquantaine, jovial, s'est présenté comme le patron de l'établissement et a déclaré s'appeler Nguyen Tan Doi, tout court, et non Nguyen Tan Doi. Il semblait fort surpris d'avoir à fournir cette précision. A la question: «Quelle est votre profession?», il a répondu qu'il avait fait carrière dans l'industrie et qu'il avait été l'un des dirigeants de la «Chambre de l'industrie» de Saigon.

A l'exception de la barmaid, tous les membres du personnel alors présents au restaurant étaient des Vietnamiens. L'un a dit: «Nous sommes des réfugiés appartenant à la même famille.»

Le patron du motel est-il bel et bien le banquier dont parle Lê Phuong dans «La Corruption au Vietnam», ou bien seulement un de ses associés? La poursuite de l'enquête pourrait apporter de nouveaux éléments d'information qui aideront à faire la lumière à ce sujet.

Un coup d'un million

En attendant, il est du plus haut intérêt de verser au dossier de l'enquête le curriculum vitae — tel qu'il est établi dans le livre qui paraîtra demain — du tristement célèbre Nguyen Tan Doi.

Dans les années soixante, après dix ans du régime de l'aide économique américaine, les nouveaux riches ne savaient déjà plus que faire de leur argent. C'est à ce moment que, du jour au lendemain, les profiteurs de tout acabit se mirent à fonder des banques.

Nguyen Tan Doi fonda la banque Tin Nohia (La Confiance). Fils de modestes fermiers, il avait fait son premier coup d'éclat en réalisant un profit de plus d'un million de piastres dans le trafic de tissus — alors rationnés — pour la confection de vêtements. Il se mêla ensuite, avec son frère, au trafic de la piastre. Les affaires prospérant, il se lança dans la construction.

Un hôtel pour les GI's

A ce moment, on manquait d'hôtels pour loger l'armée américaine débarquée au Sud-Vietnam. «Jo-la-Confiance» (surnom que lui donne l'auteur de «La Corruption au Vietnam») fit construire le plus luxueux hôtel de Saigon, avec

restaurant, bar, dancing... et belles filles.

Naturellement, le contact de l'armée américaine conduisit au trafic des dollars et de la drogue. Nguyen Tan Doi, avec ses centaines de millions, se retrouva à la tête d'une banque. Pour attirer la clientèle, il offrit un taux d'intérêt de 30%, payable d'avance, au moment du dépôt, ce qui faisait un taux réel de 43%. Les autres banques s'interrogeaient sur la recette de «Jo-la-Confiance». A quel taux arrivait-il à faire fructifier son capital pour offrir de tels avantages? Prêts à la petite semaine? Trafic d'or, de dollars? Peut-être de drogue?

Des comptes secrets

L'énorme succès de «Jo-la-Confiance» était — toujours selon le livre de Lê Phuong — dû aussi à une autre innovation: ses clients pouvaient déposer leur argent sous un nom de code, un numéro, sans mentionner leur véritable identité. C'était une porte de sortie tout indiquée pour les ministres, généraux, colonels qui avaient amassé une fortune. Ainsi, un général gouverneur d'une province avait en dépôt 500 millions de piastres, un ministre, 150 millions, le plus petit des poissons, 10 millions. L'ensemble des dépôts atteignit plus de deux milliards de piastres.

Un jour, alors que «Jo-la-Confiance» s'en allait vers le centre du Vietnam pour visiter un camp de réfugiés, la police, accompagnée des experts de la Banque Nationale du Vietnam, fit irruption à la banque La Confiance. Les caisses étaient vides.

Des sociétés fantômes

Le scandale éclata comme une bombe. Le lundi matin, la banque La Confiance et toutes ses succursales furent fermées et gardées par la police. L'enquête révéla que «Jo-la-Confiance» avait prêté les fonds de l'établissement à des sociétés fantômes. Une société dont la présidente-directrice générale était sa femme avait emprunté 500 millions de piastres. Une autre société fondée par son chauffeur, 400 millions. La femme du chauffeur, la cuisinière de «Jo-la-Confiance», son jardinier, chacun avait emprunté 300 millions. La plus grosse société anonyme, fondée par Jo lui-même, s'était fait prêter environ un milliard. Au total, les emprunts, sans garanties, s'élevaient à quelque deux milliards et demi de piastres.

La Banque Nationale du Vietnam fut chargée de rembourser, sans intérêt, les dépôts qui

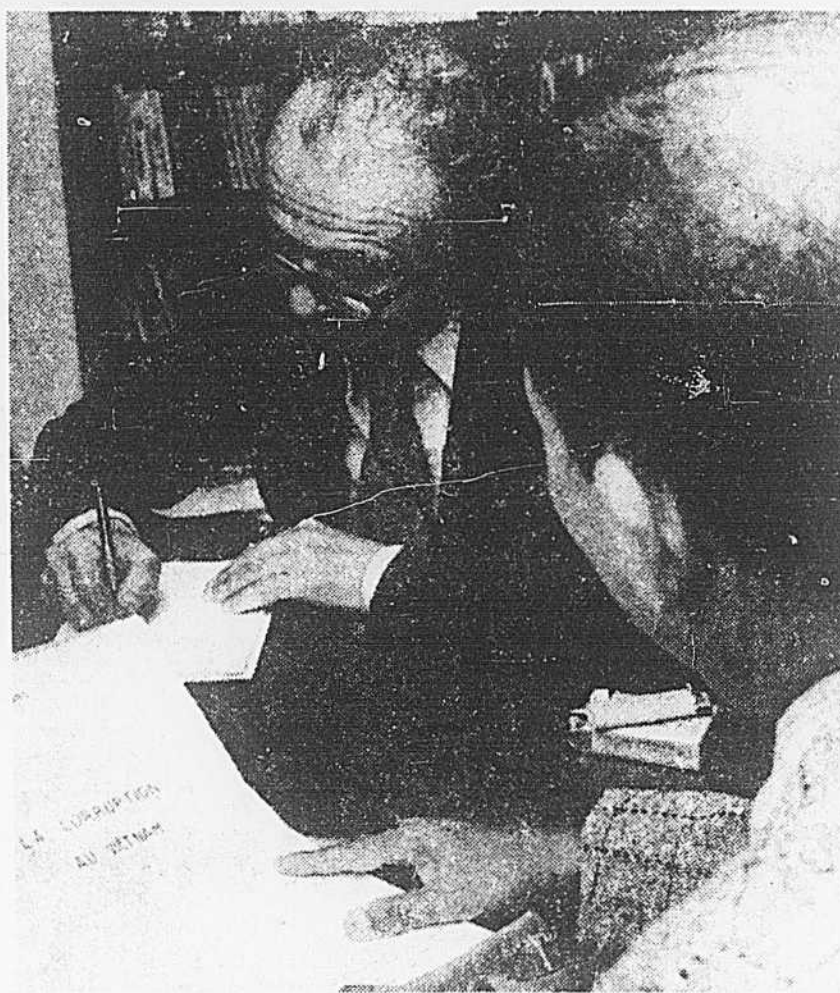


Photo Paul-Henri TALBOT, LA PRESSE

Notre reporter interview Lê Phuong, auteur de «La Corruption au Vietnam», après que ce dernier eut signé le contrat d'édition de son livre avec le président-directeur général des Éditions Québec-Amérique, M. Jacques Fortin, de Montréal. L'ouvrage sera lancé demain. Lê Phuong est le pseudonyme d'un ex-haut fonctionnaire vietnamien, en exil aux États-Unis. Il évoque longuement les fantastiques aventures de Nguyen Tan Doi.

avaient été confiés à La Confiance. Les autres banques furent invitées à coopérer comme intermédiaires.

Prisonnier de 1re classe

Remboursa-t-on les milliards en comptes secrets, ou les confiscation? Tous ces fonctionnaires corrompus, ces seigneurs du marché noir, ces trafiquants de drogue, osèrent-ils révéler leur véritable identité pour réclamer leur magot? Ceci demeura un secret d'État!

Toujours est-il que la banque La Confiance ferma définitivement ses portes. Jo et tout son état-major furent jetés en prison. Mais on ne fit jamais leur procès.

Ce n'est pas tout. En prison, Jo — qui avait acheté un siège de député à l'Assemblée nationale alors qu'il était riche et puissant — s'en tira fort bien. Au petit déjeuner, café au lait, toasts beurrés, omelette au bacon. A midi, un grand restaurant français de Saigon lui apportait un repas chaud.

Le soir, c'était au tour du plus grand restaurant chinois de Cholon (ville voisine de Saigon) de lui envoyer sa meilleure cuisine, sans

oublier whisky, champagne, cigares.

La drogue quotidienne

Disposant d'un téléphone personnel et d'un poste de télévision, Jo continuait à diriger ses affaires de la prison. On lui fournissait même sa dose journalière de drogue. Les mauvaises langues prétendirent qu'au début, quand on lui proposa la drogue, il la refusa. Mais les gardiens l'obligèrent à la prendre. On colportait qu'il reçut ses premières piqûres de morphine les mains ligotées derrière le dos, et qu'ensuite c'est lui qui se mettait à genoux, suppliant qu'on lui en donnât.

Lê Phuong conclut ainsi l'histoire de Nguyen Tan Doi:

Vers la fin d'avril 1975, une semaine avant la capitulation du gouvernement de Saigon, par un dernier miracle de ses dollars déposés dans les banques étrangères, Jo réussit à sortir de prison et à quitter le Vietnam nanti d'un passeport canadien. Sa famille avait pris depuis longtemps la nationalité canadienne. Il vit maintenant au Canada comme un prince, du revenu de ses luxueux immeubles de rapport.

Le Jewish Hospital hérite de \$10 millions

(Selon PC) — Le Jewish General Hospital de Montréal a présenté une requête formelle pour changer de nom afin de pouvoir hériter d'une somme de \$10 millions provenant de la succession d'un magnat de l'industrie du tabac mort en 1928.

Si le changement de nom est approuvé par le gouvernement provincial, l'institution hospitalière sera connue sous le nom de Sir Mortimer Davis Jewish General Hospital ou plutôt Hôpital général juif Sir Mortimer Davis, du nom du fondateur de la société Imperial Tobacco company of Canada.

A sa mort survenue à Cannes, en 1928, M. Davis a légué les intérêts de sa succession à sa seconde femme, la comtesse Moroni. Mais son testament spécifiait que ses avoirs ne pourraient être liquidés que 50 ans après sa mort et que 75 pour cent de la succession devait servir à la construction d'un hôpital devant être de confession juive.

Robert Cliche sera opéré à coeur ouvert

Le juge Robert Cliche ne pourra continuer à parcourir le Québec comme porte-parole de l'Année du français, car il doit subir une opération à coeur ouvert dans une dizaine de jours.

Le juge a en effet été victime d'un infarctus récemment et il a été admis il y a une semaine à l'hôpital Laval, à Québec.

«J'ai trop travaillé», a-t-il déclaré à Montréal-Matin. «J'ai eu subitement comme un pressentiment, a-t-il ajouté, car tout dernièrement, j'avais ralenti mon rythme. Il ne me restait d'ailleurs qu'une dizaine de conférences à prononcer d'ici la fin officielle de la campagne, le 9 juin.»

Dans le cadre de cette campagne de promotion du français, le juge Cliche a prononcé plus de 100 allocutions un peu partout au Québec, en plus d'assumer ses fonctions de magistrat à la Cour provinciale.

L'opération qu'il doit subir, un pontage, l'obligera à rester inactif pendant environ quatre mois.

Entre-temps, les médias continueront à diffuser les commerciaux dans lesquels le juge de 56 ans encourage grands et petits à parler le français par coeur.

LEVITATION

POURQUOI payer \$4,000 à M.T.

(Méditation Transcendante)

alors que vous pouvez apprendre la «LEVITATION» gratuitement au

CENTRE DE YOGA VEDANTA SIVANANDA

5178, boul. Saint-Laurent

Montréal — Tél.: 279-3545



Des étudiants de Swami Vishnu Devananda peuvent faire la démonstration des saisissements de levitation. Il s'agit simplement d'un truc pouvant être appris en quelques minutes et photographié avec un appareil de précision.

un Chrétien posséder les droits internationaux de publication des Dix Commandements, demandant \$4,000 pour en enseigner le contenu et prétendre que l'enseignement des Dix Commandements selon une certaine méthode permet de marcher sur les eaux comme le Christ l'a fait. Ne croyez-vous pas que si une telle chose se produisait en Occident, les Chrétiens auraient l'impression que l'on se moque de leur tradition sacrée?

En tant que Swami et représentant de l'héritage spirituel indien, je me dois de faire tout en mon pouvoir pour protéger notre tradition d'un tel ridicule. Le but du Yoga est d'apporter la paix intérieure grâce à l'autodiscipline. Dans les Centres de Yoga Sivananda, nous enseignons aux gens comment acquiescer cette discipline personnelle en pratiquant cinq points principaux: l'exercice approprié, la respiration correcte, une saine alimentation, la relaxation et enfin, la pensée positive et la méditation.

Le but du Yoga n'est pas d'atteindre des siddhis ou des pouvoirs supra-normaux. Quiconque prétend enseigner aux gens comment léviter, traverser les murs, devenir invisible ne fait que créer de la confusion dans l'esprit du public. Ces gens (M.T.) se sont engagés dans la pire sorte de publicité frauduleuse qui soit.

Voilà pourquoi nous avons pris des dispositions légales contre M.T.

Swami Vishnu Devananda donnera une conférence sur «Le Yoga, les phénomènes psychiques et la spiritualité» mercredi, LE 10 MAI À 19h30 AU CENTRE DE YOGA VEDANTA SIVANANDA DE MONTRÉAL. TOUS SONT LES BIENVENUS.

Pour la thérapie

PRIMAL

Réf: Arthur Janov

Le cri Primal

INSTITUT PRIMAL SAINT-DENIS

844-9062

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

GAGNEZ un week-end pour deux à la Baie James, gracieuseté de la Société du Tourisme de la Baie James. Tout compris. Procurez-vous votre formule de participation GRATUITE dans n'importe lequel des 150 magasins, boutiques, restaurants et services. Le concours se termine vendredi le 19 mai.

La Société de développement de la Baie James répondra à toutes vos questions concernant le plus vaste projet hydro-électrique conçu à date en Amérique du Nord. L'écluse de la mode sera décorée de photos montrant cet immense développement, ses ressources, ses complexes de sports. Du 9 au 14 mai. Films GRATUITS dans le mini-théâtre du Le Viaduc à 12h et à 17h. Diaporama dans Le Passage.

VISITEZ le kiosque d'informations du ministère du Tourisme sur place au Niveau Métro du 9 au 14 mai. Pamphlets, cartes de routes y sont disponibles. Renseignez-vous auprès des connaissances sur les endroits pittoresques de vacances de la Belle Province. Films touristiques commandités par le ministère du Tourisme dans le mini-théâtre du Le Viaduc de 10h à 17h. C'est GRATUIT!

Place Bonaventure

- Prescriptions d'ophtalmologiste
- Yeux artificiels
- Lentilles progressives

- Prescriptions d'optométriste
- Lentilles cornéennes souples ou rigides

Visite à domicile sur demande

J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances

6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9

SUCCURSALE: DEUX-MONTAGNES

306 - 8e Avenue

274-5623

BUREAU FERMÉ TOUS LES LUNDIS

Quand reviennent les beaux jours

LE STUDIO DE CHAUSSURES LANQUE vous invite à venir admirer sa collection de printemps-été qui comprend un superbe choix pour dames, hommes et enfants.

ORDONNANCES MÉDICALES EXÉCUTÉES AVEC LE PLUS GRAND SOIN G.A. Ouimet, propriétaire

Heures d'ouverture: les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h30 les vendredis de 9h à 21h les samedis de 9h à 17h. FERMÉ LUNDI N'oubliez pas notre nouvelle adresse: 35 ouest, boul. Henri-Bourassa Tél.: 337-2244

STUDIO DE CHAUSSURES
LANQUE
LIMITÉE

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTENT L'ORDRE

5	17	20	30	31	33
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX 127,899.40	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT À 5 SUR 5 +		
5 SUR 6	86	1,338.40	35		
4 SUR 6	3806	84.00	VENTES TOTALES: \$1,332,286.00		
5 SUR 6+	4	19,184.90			

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

MONT

TIRAGE 805
VENDREDI 5/5/78

SÉRIE	NUMÉRO	42 Séries émises - 90,000 chacune
10	36793	1 GAGNANT DE \$50,000.
NUMÉRO COMPLET	36793	POSSIBILITÉ DE: \$5,000.
4 CHIFFRES	6793	336 GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	793	3402 GAGNANTS DE \$100.

6/36
GROS LOT
\$250,000.00
(APPROXIMATIF VENDREDI)

éditorial

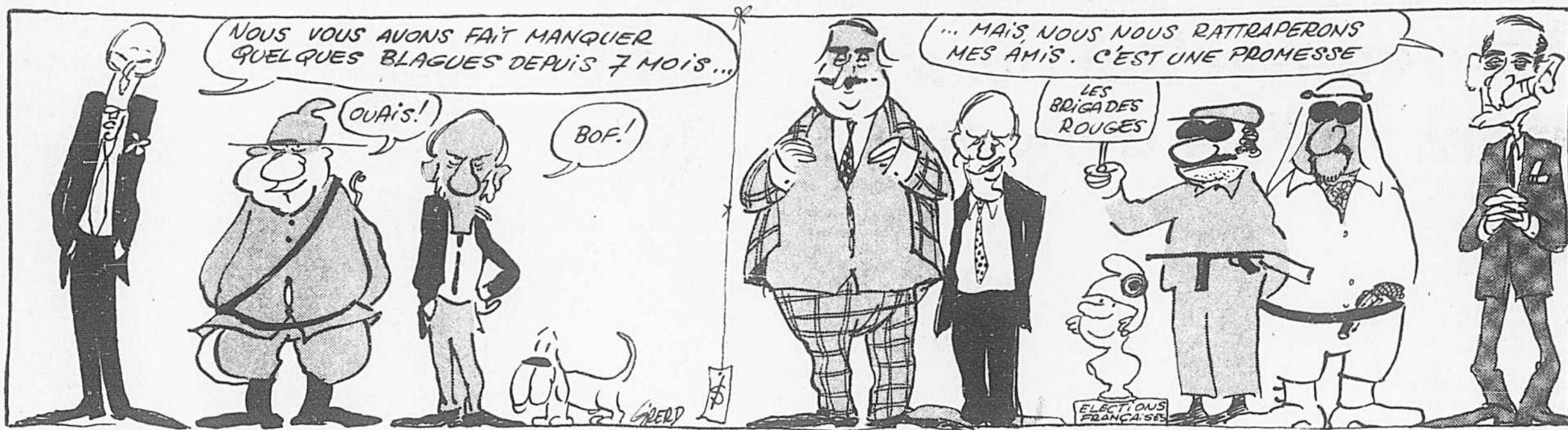
PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM editorialiste en chef



Une avant-première du Livre blanc

La publication du Livre blanc sur le développement culturel, d'abord fixée à décembre dernier, fut ensuite reportée à plus tard. Quelques fuites et une longue entrevue du ministre Camille Laurin accordée à un périodique mont-réalais, en mars dernier, révélèrent quelques-unes des orientations générales de ce projet. Or vendredi dernier une autre fuite mettait en circulation une version que l'on dit à peu près définitive de ce document dont LA PRESSE rend largement compte dans ses pages aujourd'hui.

Il s'agit d'un document de travail qui devrait subir encore quelques changements d'ici sa publication officielle, en juin, au dire d'un collaborateur du ministre Camille Laurin, responsable de cette entreprise.

Ce texte, qui est en chantier depuis un an, annonce un projet considérable, ambitieux, voire téméraire, car il a pour objectif un projet de société qui touche la totalité de la vie culturelle des Québécois francophones. Il vise en fait à réaliser une véritable révolution culturelle, orchestrée par le gouvernement qui la stimulera et l'orientera au moyen d'un ensemble de mesures incitatives et coercitives.

Deux autres gouvernements s'étaient attaqués à ce problème, mais l'ampleur et la difficulté de la tâche les avait effrayés. Il y a une douzaine d'années le gouvernement Lesage avait décidé de laisser sur la tablette un Livre blanc portant la signature du ministre Pierre Laporte. Et il y a quatre ans le gouvernement Bourassa n'avait pas donné suite à une étude semblable du ministre Jean-Paul L'Allier.

Le projet Laurin va apparemment beaucoup plus loin que ceux de ses prédécesseurs. Non seulement propose-t-il une politique d'ensemble du développement culturel qui tiendra compte des minorités, des diversités de classes sociales et de régions, des sexes et des âges, mais aussi une politique des genres de vie et de loisir, des équipements collectifs et des industries culturelles, du patrimoine et de la création artistique, de l'enseignement et de la recherche scientifique.

Mais l'accouchement du projet Laurin sur la culture n'aura pas été moins laborieux que celui qui a donné naissance à la charte de la langue française l'an dernier. Le document a déjà fait l'objet de nombreuses études au cabi-

net des ministres, il a été plusieurs fois remanié et il subira encore des modifications substantielles d'ici sa publication officielle.

Il semble qu'encore une fois, MM. Lévesque et Laurin ne seraient pas sur la même longueur d'ondes au sujet de la politique culturelle qu'il conviendrait d'élaborer, que M. Lévesque ne serait pas plus à l'aise avec le projet du Dr Laurin qu'il ne l'était avec son projet de charte linguistique. De plus, il n'envisage certes pas avec enthousiasme la perspective de voir le Québec s'engager encore une fois dans un débat long et déchirant en matière culturelle. Surtout après avoir promis, au début de la session, de s'attaquer de manière concrète et efficace à des urgences qui sont davantage économiques et administratives que culturelles.

Parce que le gouvernement préférerait sans doute éviter que ce Livre blanc ne crée de trop grands remous dans une société qui n'est pas tout à fait remise des vives controverses créées notamment par les lois sur la langue et l'assurance-automobile, il est permis de penser que les fuites relatives à ce Livre blanc ne l'embarrassent peut-être pas autant qu'on pourrait

le croire puisqu'elles lui permettront de tester l'opinion publique avant le remaniement final du document.

Beaucoup de citoyens se réjouiront de voir enfin un gouvernement s'attaquer avec courage à un problème qui fut toujours, dans le passé, le cadet des préoccupations gouvernementales.

Mais parce qu'il s'agit d'un projet global, qui énonce une philosophie gouvernementale en matière culturelle et annonce une large intervention étatique dans tous les domaines de l'activité culturelle, on peut aussi prévoir que le consensus sera difficile à réaliser et que le débat sera vigoureux et long. Si on en doute, qu'on se souvienne des vives réactions qu'ont provoquées les quelques révélations faites à ce sujet par le Dr Laurin en mars dernier.

Un document de travail ne pouvant être traité comme une véritable politique tant que le gouvernement ne lui a pas accordé son imprimatur, ce serait peut-être mal engager la discussion publique que d'entreprendre l'analyse critique d'un matériau qui n'a pas encore sa forme définitive.

Marcel ADAM

M. Trudeau et sa démocratie

Il y a maintenant des semaines que le pays tout entier est suspendu à la décision du premier ministre Trudeau concernant les prochaines élections fédérales. Des semaines où toute la politique se fait électoraliste, où tout le bien du Canada s'identifie au bien d'un parti. Même si M. Trudeau doit donner sa réponse dans quelques jours, cette situation a déjà beaucoup trop duré. Et cette longue attente est extrêmement dommageable à la démocratie.

Notre système parlementaire, de souche britannique, permet à l'opposition de renverser le gouvernement, comme il permet au gouvernement de décréter des élections quand il le veut. Il faudrait transformer plusieurs éléments de ce système pour parvenir à des façons de faire semblables à celles de la France ou des États-Unis. Il faudrait, en fait, transformer notre parlementarisme. L'entreprise est considérable.

En attendant, on pourrait espérer que les gouvernements deviennent plus respectueux des citoyens et moins fiers de leurs droits.

Le parti au pouvoir a présentement l'avantage d'attendre la conjoncture qui lui plaît pour dissoudre le Parlement. Il essaie donc de présenter des politiques qui lui rendent favorable cette conjoncture; il s'efforce de la bâtir surtout au plan économique, car c'est ce qui touche le plus l'électorat, avec un nouveau budget qui réduit temporairement les impôts ou toute autre taxe. Puis, il attend les résultats de sondages. S'ils l'avantagent, il décrète que le pays a besoin de renouvellement; si non, il juge qu'il lui faut encore une autre période de stabilité.

D'une façon ou d'une autre, la démocratie n'a pas à s'éterniser. L'opportunisme.

Présentement, M. Trudeau

pousse l'opportunisme à son paroxysme. Il multiplie les tentatives et ne réussit toujours pas à se fabriquer une conjoncture qui le soutienne vraiment. Il utilise les piquettes sans jamais pouvoir trouver son aplomb.

Ce qui signifie que M. Trudeau a donné des ordres à M. Chrétien pour que le budget du ministre des Finances soit le plus séduisant possible. Mais l'opération Charmé n'a pas eu un bon écho au Québec et la réaction de M. Parizeau a fait réagir d'autres provinces qui se sont rendu compte qu'elles faisaient trop de concessions au profit de l'Ontario. M. Trudeau veut se gagner l'Ontario, mais il ne peut pour autant perdre le Québec. Donc, il ne peut plus se lancer dans de nouvelles élections avant d'avoir construit un autre instrument de séduction.

Le bien du pays dans tout cela? Les problèmes de chômage et d'inflation, de baisse du dollar ou

même de Constitution, tout devient dépendant de la tactique de petite politique que M. Trudeau pourra ou non trouver.

De plus, cette décision est essentiellement personnelle. Elle appartient au premier ministre sans qu'il soit obligé de tenir compte de son cabinet ou du parti.

Un tel système accorde trop de pouvoir à un seul homme. Il rend inutiles les autres rouages démocratiques.

Il ne sera pas facile de le remplacer par un autre système capable de s'intégrer à notre régime parlementaire. Mais il devient urgent de le faire. Parce que le système britannique laisse une liberté trop grande à des politiciens qui savent s'en servir adroitement. Et présentement, M. Trudeau ne fait plus la différence entre le bien de son parti et celui du pays.

Jean-Guy DUBUC

Rude épreuve pour l'Italie

Après le Proche-Orient, après l'Irlande du Nord et l'Allemagne fédérale, une terrible vague de terrorisme s'abat sur l'Italie. Depuis plus d'un mois et demi, la péninsule vit dans l'angoisse. Les Brigades rouges jouent, d'une façon diabolique, sur les nerfs des Italiens et du monde civilisé. Elles rendent de plus en plus perplexes ceux qui cherchent à déterminer les causes de leur inquiétante folie.

Ces Brigades rouges ont-elles, oui ou non, «exécuté» M. Aldo Moro? Elles en sont très capables. On ne compte plus le nombre de meurtres qu'elles ont commis. Elles abattent en plein jour et avec désinvolture policiers, géologues et autres menus patrons ou financiers. Toutefois, on constate qu'elles se montrent généralement plus respectueuses de la vie des prisonniers de choix qu'elles détiennent, et Aldo Moro, l'homme qu'on considère généralement comme le futur président de la République italienne, constitue un otage on ne peut plus précieux.

Si, vraiment, ce personnage politique a succombé aux mauvais traitements de ses meurtriers, ou est tombé sous leurs balles, c'est peut-être qu'inconsciemment ou pas, la police secrète, ou un simple accident de parcours, aura eu pour effet de coincer les ravisseurs. Mais alors, ces derniers devraient s'empres-ser de livrer le corps de leur victime s'ils veulent conserver un semblant de crédibilité. Démentir une deuxième fois l'annonce de son «exécution» les rendrait ridicules.

Mais les Brigades rouges ne peuvent (ou ne pourraient) retirer aucun avantage du meurtre de M. Moro. En tuant leur otage, elles suppriment le suspense et les dissensions malsaines qu'elles veulent justement voir s'accroître au sein de la population et des partis politiques.

D'un autre côté, elles ne peuvent prolonger indéfiniment cette

morbide comédie puisqu'elles savent désormais fort bien que le gouvernement ne reviendra jamais sur sa décision de ne céder, à aucun prix, à un odieux chantage. Que faire? Assassiner leur illustre otage et ajouter au dégoût dans lequel l'humanité tout entière les tient désormais, ou le libérer et tenter de trouver une proie encore plus haut cotée dans l'estime de la population. Cette simple perspective a de quoi faire frémir. Il semble que, dépassées certaines limites, l'extrémisme neutralise sa propre stratégie.

Il reste que le monstre est dans la place. Comment se fait-il qu'en dépit de la réprobation quasi générale, il poursuit tranquillement une action qui se détruit elle-même au fur et à mesure qu'elle se soustrait à toute sympathie?

Certains cherchent de savantes explications et pérorent autour des excellents motifs idéologiques qu'aurait une certaine jeunesse à couper tous les ponts avec la société traditionnelle. C'est là vraiment chercher midi à quatorze heures puisqu'il semble bien n'y avoir qu'une explication valable, et c'est celle-ci: un puissant et fanatique bachelier de fonds se cachait quelque part; un détraqué prodigue financerait depuis bientôt une décennie, à peu près tout ce qui se produit d'irrationnel et de morbide au Proche-Orient, en Italie, en Allemagne, en Ulster et ailleurs.

Visiblement, des intellectuels dénaturés reçoivent des sommes astronomiques pour mettre des bâtons dans les roues du système démocratique, et ce, dans le vain espoir de prouver qu'il ne vaut plus rien...

C'est la maladie du siècle; une maladie qu'on n'éliminera ni par la police, ni par les lois, ni par les exhortations morales, mais en parvenant à démasquer et à réduire à l'impuissance ceux qui en nourrissent le virus.

Jean PELLERIN

M. Ryan doit siéger à Québec

Dans un régime de démocratie parlementaire comme celui que nous connaissons au Québec, la place normale d'un chef d'opposition est à l'Assemblée nationale. Il est donc à souhaiter que le nouveau leader des libéraux provinciaux, M. Claude Ryan, s'efforce d'y décrocher un siège au plus tôt.

Evidemment, il y a eu chez nous des précédents encore frais à la mémoire qui sont allés dans le sens contraire. M. Jean Lesage a attendu environ deux ans avant d'aller diriger ses troupes sur le parquet de la Chambre. Et M. René Lévesque, comme chef de parti, s'est montré encore moins impatient d'aller siéger au Parlement.

Il n'en reste pas moins qu'on a senti, même alors, qu'il y avait là quelque chose de bizarre ou d'incongru. L'enceinte parlementaire a toujours été et demeure encore perçue comme l'endroit privilégié des grands débats politiques.

M. Ryan peut avoir de bonnes raisons de retarder quelque peu son entrée en Chambre. Libéral de très récente date, il peut lui être nécessaire de consacrer quelques semaines à se faire accepter à tous les paliers de l'organisation, voire à panser les blessures du dernier congrès et à imprimer sa marque à une formation qui n'a pas été habituée à ce type de leadership. Mais ce genre d'exercice n'a pas à s'éterniser.

Certains diront que le nouveau chef libéral pourrait être plus libre de ses mouvements en ne siégeant pas à Québec et qu'il pourrait alors bénéficier largement de tribunes qu'on ne manquerait pas de lui offrir, surtout dans la perspective du prochain référendum constitutionnel. Il y a là un argument qui ne manque pas de sérieux. Sur le simple plan de la publicité et de l'image, il est certain que l'homme et le parti ne manqueraient pas d'en retirer des avantages appréciables. Mais la

véritable démocratie y trouverait-elle vraiment son compte?

On doit pouvoir juger M. Ryan à la fois comme chef de parti et débater parlementaire. De toute façon, il est de plus en plus accepté qu'un chef politique n'a pas à être en Chambre pour tous les débats mineurs. Et, avec les facilités de déplacement qu'on connaît aujourd'hui, il est assez facile à un homme dynamique et infatigable comme M. Ryan, d'oeuvrer à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement.

Ceci dit, on ne doit pas en conclure nécessairement que le nouveau chef libéral doit se porter candidat à l'élection complémentaire du 5 juillet dans Notre-Dame-de-Grâce. Ce comté est, en effet, à majorité anglophone et il convient qu'il soit représenté par un porte-parole de la minorité. Celle-ci, à moins qu'elle n'en décide autrement et de façon tout à fait libre, a droit de pouvoir compter sur un des siens à la législature provinciale. Le respect scrupuleux des minorités fait aussi partie du jeu démocratique.

Mais il y a dans l'île de Montréal, particulièrement dans le secteur ouest, d'autres comtés sûrs qui pourraient sans doute être facilement ouverts dans un avenir rapproché, du consentement même des électeurs concernés. Il faudra que le chef libéral accepte sans hésitation de s'y présenter dès que l'occasion lui en sera offerte.

Vincent PRINCE

N.D.L.R.

Nous invitons nos lecteurs à reprendre la bonne habitude de nous écrire sur les grandes questions d'actualité. Une page entière (A5) sera consacrée à cette fin dès que la quantité de courrier le permettra. Prière d'adresser vos lettres, comme par le passé, à: «Lettres des lecteurs», service de l'éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Le «piège à ours» tendu dans NDG fait hésiter Ryan

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La circonscription de Notre-Dame-de-Grâce pourrait-elle devenir un véritable «piège à ours» pour le nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan?

C'est en tout cas ce que pensent de nombreux observateurs de la scène politique, qui estiment que le premier ministre Lévesque a réussi un véritable coup de maître, la semaine dernière, en déclenchant immédiatement une élection partielle dans cette circonscription qui était représentée depuis le 15 novembre 1976 par le député libéral Bryce Mackasey.

Dans les rangs péquistes — où l'on qualifie la décision de M. Lévesque de «deuxième coup de la taxe de vente» — la raison de l'exubérance qui a accueilli la nouvelle n'a rien à voir avec la possibilité de remporter la victoire, le 5 juillet prochain, dans ce comté qui compte environ 60 pour cent d'électeurs anglophones. A ce chapitre, les stratégies péquistes espèrent tout au plus maintenir le pourcentage d'un peu moins de 15 p.c. de votes qu'ils avaient obtenu en 1976.

Un extrême embarras

C'est plutôt dans l'extrême embarras que cause la décision de M. Lévesque, tant aux libéraux provinciaux que fédéraux, qu'il faut situer la véritable raison de l'exubérance péquiste.

En déclenchant cette élection partielle, estime-t-on en premier lieu, le gouvernement Lévesque s'est doté d'un «canal d'intervention» inespéré pour s'immiscer dans le cours de la campagne électorale fédérale qui, croit-on à Québec, devrait normalement être lancée d'ici la prochaine fin de semaine.

Il est toujours délicat, voire

périlleux, pour un gouvernement provincial de s'impliquer dans une élection fédérale. Désormais, grâce à l'élection partielle dans NDG, le gouvernement péquiste pourra sans trop de dangers succomber à cette tentation qui le torturerait de plus en plus, surtout depuis le début des démêlés entre MM. Jacques Parizeau et Jean Chrétien au sujet de la taxe de vente.

Cette stratégie se présente de façon encore beaucoup plus attrayante dans l'hypothèse où le nouveau chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, succéderait lui aussi à une de ses tentations, soit celle de se porter candidat dans Notre-Dame-de-Grâce. De l'avis des péquistes, on risquerait fort, alors, de retrouver MM. Ryan et Trudeau en contradiction régulière sur de nombreuses questions, ce qui aurait pour effet de nuire aussi bien à l'un qu'à l'autre dans des dossiers aussi importants que celui de l'avenir constitutionnel du Québec.

Le dilemme de M. Ryan

En soi, l'hypothèse de la candidature de M. Ryan constitue la seconde raison de l'exubérance péquiste. A cet égard, les hypothèses sont multiples.

Si M. Ryan décide de ne pas se porter candidat, il risque fort de passer pour un lâche et M. Lévesque aurait beau jeu, jusqu'au printemps prochain, de refuser de déclencher toute nouvelle élection partielle. Or, d'ici là, une bonne partie — sinon la totalité — du débat référendaire aura eu lieu et les caméras de télévision (depuis septembre 1978) en auront télédiffusé une part non négligeable à partir même du parquet de l'Assemblée nationale. Dans ce contexte, il apparaît à peu près impossible, aux yeux des péquistes, que

M. Ryan refuse le combat de Notre-Dame-de-Grâce.

L'autre hypothèse — celle de la candidature de M. Ryan — semble tout aussi attrayante aux péquistes.

D'abord, estime-t-on, une telle décision de M. Ryan l'empêcherait de réaliser un de ses objectifs les plus importants: la réforme du Parti libéral. Pour ce faire, le nouveau leader du PLQ comptait sur une période d'au moins six mois et il entendait opérer un véritable changement au sein de ce parti dont le pourrissement interne probablement constitué une des principales raisons de l'échec électoral du 15 novembre 1976. Une fois élu député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Ryan ne pourrait certes plus consacrer autant de temps à cette œuvre de réforme.

Parallèlement, les péquistes voient d'un oeil amusé le fait que le chef du Parti libéral devienne député d'une circonscription majoritairement anglophone. A leurs yeux, il n'en sera que plus facile pour eux de faire la preuve que les libéraux sont le parti des anglophones et que M. Ryan en est leur homme.

Dans la même veine, on pousse le raisonnement jusqu'à prédire de sérieuses difficultés pour le nouveau chef libéral face à une association de comté qui ne lui laisserait guère le loisir d'adopter des prises de position trop éloignées de l'orthodoxie fédérale. On raconte même à cet égard que l'exécutif de l'Association libérale de NDG compte plusieurs militants actifs de mouvements comme le Positive Action Committee. Même sur la question linguistique, M. Ryan pourrait bien un jour avoir maille à partir avec ses propres militants locaux.

«Neutre»
Aux dernières nouvelles, M.

Ryan se disait toujours être au «neutre» en ce qui a trait à sa candidature.

Poursuivant ses consultations, il semble qu'il ait reçu autant d'avis favorables que défavorables à sa candidature. Si, d'une part, l'association libérale locale s'est empressée de lui faire savoir qu'il serait bienvenu dans le comté, il s'est trouvé, d'autre part, plusieurs leaders politiques du West Island montréalais pour faire remarquer discrètement que la circonscription y gagnerait en s'élevant un député anglophone, ce qui constitue une dernière assez rare à l'Assemblée nationale.

Encore là, les hésitations de M. Ryan semblent vouloir favoriser le Parti québécois dont plusieurs députés et ministres ont commencé à glisser sournoisement dans leurs conversations le fait que le nouveau chef libéral ne serait peut-être pas l'homme de décision auquel on s'attendait. Et les hésitations de M. Ryan tant devant sa candidature à la chefferie libérale que la question de la taxe de vente et, maintenant, en ce qui touche son avenir politique immédiat ne manquent pas de donner plus de poids aux propos de ceux qui veulent le faire passer pour une sorte d'indécis chronique.

Nul ne peut prédire si l'exubérance péquiste actuelle trouvera encore sa raison d'être dans quelques mois, mais, chose certaine la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce ressemble de plus en plus à un «piège à ours» dont M. Ryan pourrait bien avoir du mal à se sortir indemne.

C'est un militant libéral anglophone qui racontait à un journaliste, l'autre jour: «Si je tenais Mackasey par le cou, je lui ferais une... job...»



M. Lorne Reznowski photo PC



M. Réal Caouette photo LA PRESSE

Reznowski incarne le Crédit social d'avant Caouette

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG — Le Crédit social, c'est plus qu'un parti politique, c'est un mouvement qui respecte les droits des individus et la religion, dit le nouveau chef Lorne Reznowski. Tout l'homme est dans cette formule.

Au Québec, Réal Caouette avait clairement établi la distinction entre le mouvement des Bérés blancs et son parti, mais dans l'Ouest cette séparation n'a pas eu lieu et les deux courants sont toujours liés. Lorne Reznowski, son successeur, est un produit de cette école, il n'est donc pas étonnant qu'il se réclame du premier ministre créditiste d'Alberta le pasteur William Aberhart.

Yeux bleus, cheveux blonds ondulants et carrure athlétique, M. Reznowski est le portrait type du Canadien d'origine slave qui forme la partie la plus importante de la population de l'Ouest.

Son père est un médecin bien connu de Winnipeg et un militant créditiste de longue date, il n'était que naturel qu'il soit lui aussi fervent partisan du major Douglas.

Tout en étant professeur de littérature anglaise au collège Saint-Paul de l'université du Manitoba, M. Reznowski fait aussi office de diacre à l'église ukrainienne.

Polyglotte, il dit parler neuf langues, mais son français se fait souvent trébuchant lorsqu'il aborde la politique, les mots ne sortant pas assez vite pour exprimer sa pensée.

La famille et la morale

Défenseur de la famille, il est accompagné de son épouse et de leurs cinq enfants au congrès du parti. Il s'élève contre le fléchissement

de certaines valeurs morales, cite souvent la Bible à l'appui de ce qu'il dit et affirme même que le Crédit social c'est du «christianisme mis en pratique».

A titre d'exemple de relâchement, il dénonce le fait que l'on permette à des groupes d'homosexuels de louer des salles d'école ou encore que l'on devienne tolérant envers la pratique de l'avortement.

Il rend le gouvernement libéral responsable de ces changements sociaux et soutient que le premier ministre Trudeau n'est qu'un millionnaire aux allures d'enfants gâtés. «Le Canada était un jouet pour lui et il l'a brisé», dit-il.

Mais la croisade risque de tourner court et Lorne Reznowski pourrait être connu comme le dernier chef du Crédit social si le parti ne réussit à conserver que quelques sièges au Québec lors du prochain scrutin.

En effet depuis l'arrivée tapageuse de 26 députés créditistes au parlement fédéral en 1962, le nombre de sièges remportés par le parti n'a cessé de s'amenuiser. Ainsi en 1963 il tombait à 20, puis à neuf en 1965, pour remonter à 15 en 1972 et finalement redescendre à 11 en 1974.

A la suite du schisme du groupe Caouette d'avec le parti de Robert Thompson en 1965, pour remonter à 15 en 1972 et finalement redescendre à 11 en 1974.

A la suite du schisme du groupe Caouette d'avec le parti de Robert Thompson en 1965, les créditistes ne sont jamais parvenus à reprendre pied hors du Québec. L'élection de 1968 devait d'ailleurs confirmer le statut de parti régional du Crédit social en le confinant au Québec. C'est à cela que M. Reznowski s'attaque.

Le débat est engagé mais l'unité des centrales n'est pas pour demain

par Pierre VENNAT

Le débat sur l'unité syndicale est définitivement engagé sur la place publique au Québec.

Force est d'admettre cependant qu'il semble, pour le moment, mal lancé et que la fusion organique n'est pas pour demain ni entre la CEQ et la CSN ni, encore moins, entre ces deux dernières et la FTQ.

Le 1er mai dernier, soit il y a à peine quelques jours, la CEQ et la CSN publiaient conjointement une grande annonce dans «Le Devoir», affirmant que «l'unité syndicale résultera de débats et d'actions menées en commun».

On y publiait une résolution adoptée conjointement par le conseil confédéral de la CSN et le conseil général de la CEQ, le 14 avril dernier, et affirmant que l'unité syndicale est nécessaire pour la défense des intérêts des travailleurs, dans le secteur privé comme dans le secteur public et qu'en conséquence, la recherche de l'unité doit être une préoccupation constante des organisations syndicales.

En conséquence, on a résolu de poursuivre le débat de l'unité dans les deux centrales, de continuer les démarches en vue d'y associer la FTQ et «d'autres groupements syndicaux» et de tenir des réunions périodiques des exécutifs de la CSN et de la CEQ, avec «la FTQ si possible».

Quant à la poursuite du débat à l'intérieur de la CEQ et de la CSN, aucun problème, encore qu'il ne faudrait pas croire la partie gagnée en ce qui concerne la fusion organique CSN-CEQ, bien au contraire. Même chose pour les réunions au niveau des exécutifs de la CSN et de la FTQ,

là encore, il ne semble y avoir aucun problème.

Pragmatisme vs idéalisme

En ce qui concerne la FTQ, toutefois, dont le nombre de membres va croissant alors que les effectifs de la CSN et de la CEQ semblent plus ou moins plafonnés, l'unité ne semble pas pour demain, ni pour après-demain.

C'est ainsi que le 1er mai au soir, le même jour que paraissait l'annonce citée plus haut, deux manifestations (on devrait peut-être dire trois) parallèles se déroulaient à Montréal pour saluer la Fête des travailleurs: il y eut d'abord le défilé de la FTQ, celui de la CSN-CEQ, qui selon un officier supérieur de la police ont rallié «au moins 10,000 personnes», ce qui constitue sûrement un succès de mobilisation, et enfin une colonne imposante de militants communistes, comme on commence de plus en plus à s'habituer à en voir à Montréal.

La FTQ avait invoqué la rudesse des maraudages dans la construction, la fonction publique et la métallurgie pour dénoncer l'aspect factice de l'unité du mouvement syndical québécois.

Mais la réalité est toute autre, comme le faisait remarquer notre confrère, le chroniqueur syndical du «Devoir», Louis-Gilles Francoeur.

En somme, la FTQ se définit de plus en plus comme une centrale «réformiste», fort à l'aise dans la logique «social-démocrate» du gouvernement péquiste, qui, au niveau de son analyse et de sa stratégie, mise sur les actions concrètes et préfère des cibles à la portée de main aux

batailles de principe à l'issue incertaine.

La CEQ et la CSN, elles, apparaissent de leur côté beaucoup plus engagées en faveur d'un projet socialiste de société, une prémisses qui détermine des stratégies et des analyses du milieu fort différentes de celles de la FTQ.

La charrie avant les boeufs

Si le désaccord est plus apparent entre la FTQ et le groupe CEQ-CSN, il ne faudrait pas croire que ce dernier est unanime dans le débat sur l'unification.

Déjà, en février dernier, l'Alliance des professeurs de Montréal, par la voix de son président, Rodrigue Dubé, a déclaré qu'il est encore trop tôt pour songer à fusionner les deux centrales.

«Pour le moment, il est préférable de maintenir les centrales syndicales actuelles et de ne pas s'engager dans une unité qui serait essentiellement formelle.»

M. Dubé propose plutôt de consolider les formes d'unité qui existent déjà, comme les fronts communs et les comités régionaux intersyndicaux.

Dans «Dossiers Vie Ouvrière» de mars, un vieux militant de la CSN de la région de Saint-Hyacinthe, Georges Patenaude, écrit: «Il est question actuellement de la fusion de la CEQ avec la CSN, mais ça ne peut pas marcher, ils n'ont pas la même théorie que nous.»

Le jour et la nuit

Patenaude ajoute qu'il considère que ce serait bon de réunir les forces des deux mouvements, mais qu'il ne voit pas le mariage

entre les deux actuellement.

«Quand on discute entre ouvriers et professeurs, c'est le jour et la nuit. Durant la dernière grève au CEGEP, on a eu l'occasion de discuter ensemble et c'est là qu'on s'est aperçu qu'ils n'avaient pas la même idéologie que nous, ils allaient beaucoup plus loin. Je leur ai dit: «N'allez pas trop vite, il faut d'abord faire l'éducation des ouvriers, ils n'ont pas la même instruction et pensent moins vite que vous.»

Quant à Claude Vaillancourt, longtemps chroniqueur syndical au «Soleil» et qui connaît bien le débat puisqu'il a la fois syndiqué à la CSN et ex-conseiller spécial de la CEQ, il considère le débat mal articulé et mal lancé.

Vaillancourt écrit dans «Québec Demain» que c'est pour meubler le temps que les chefs syndicaux ont lancé l'idée de fusionner les deux grandes centrales syndicales du Québec.

«Les liens qui unissent les travailleurs sont encore mal compris et la situation financière qui a prévalu à la CSN pendant de nombreuses années engendre des craintes tout à fait normales au sein du membership de la CEQ.»

«Pour les prochains mois, la CSN et la CEQ, dont les membres se retrouvent en grande partie dans le secteur public, seront suffisamment tracassés par les négociations qui s'amorcent. Cela permettra de mettre le plat de la fusion au congélateur.»

Propos réalistes ou propos pessimistes?

Un permanent du Service de l'information de la CSN en disait: «C'est un travail de longue haleine, comme le projet socialiste.»

VENTE 20% DE RABAIS FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesure
- Première qualité
- MAIN-D'ŒUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN SEPTEMBRE • PAS D'INTÉRÊT •

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE • TERMES FACILES •

Aussi: AUVENTS et FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE: **731-7676**
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montréal
• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

INTER-LOTO									
TIRAGE: 861 5/5/78									
1,316,757 10,445 \$1,077,100.									
billets vendus gagnants en prix									
1 ^{er} NUMÉRO COMPLET 2 3 6 0 1 9 7 GAGNE \$250,000									
12 BILLETTS SE TERMINANT PAR 6 0 1 9 7 GAGNENT \$1,000									
1314 BILLETTS SE TERMINANT PAR 1 9 7 GAGNENT \$50									
2 ^e NUMÉRO COMPLET 1 3 1 7 4 5 6 GAGNE \$100,000									
9 BILLETTS SE TERMINANT PAR 1 7 4 5 6 GAGNENT \$1,000									
1334 BILLETTS SE TERMINANT PAR 4 5 6 GAGNENT \$50									
3 ^e NUMÉRO COMPLET 1 1 9 3 7 4 6 GAGNE \$50,000									
13 BILLETTS SE TERMINANT PAR 9 3 7 4 6 GAGNENT \$1,000									
1351 BILLETTS SE TERMINANT PAR 7 4 6 GAGNENT \$50									
4 ^e NUMÉRO COMPLET 1 1 7 4 9 1 0 GAGNE \$25,000									
11 BILLETTS SE TERMINANT PAR 7 4 9 1 0 GAGNENT \$1,000									
1303 BILLETTS SE TERMINANT PAR 9 1 0 GAGNENT \$50									
5 ^e NUMÉRO COMPLET 2 5 1 2 2 8 6 GAGNE \$25,000									
12 BILLETTS SE TERMINANT PAR 1 2 2 8 6 GAGNENT \$1,000									
1312 BILLETTS SE TERMINANT PAR 2 8 6 GAGNENT \$50									
6 ^e NUMÉRO COMPLET 2 9 7 7 4 8 6 GAGNE \$5,000									
13 BILLETTS SE TERMINANT PAR 7 7 4 8 6 GAGNENT \$1,000									
1307 BILLETTS SE TERMINANT PAR 4 8 6 GAGNENT \$50									
7 ^e NUMÉRO COMPLET 2 8 0 7 7 7 8 GAGNE \$5,000									
12 BILLETTS SE TERMINANT PAR 0 7 7 7 8 GAGNENT \$1,000									
1325 BILLETTS SE TERMINANT PAR 7 7 8 GAGNENT \$50									
8 ^e NUMÉRO COMPLET 2 3 1 2 0 1 7 GAGNE \$5,000									
13 BILLETTS SE TERMINANT PAR 1 2 0 1 7 GAGNENT \$1,000									
1096 BILLETTS SE TERMINANT PAR 0 1 7 GAGNENT \$50									

Tous les billets gagnants de \$1,000. et \$50. de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

Reznowski prend les rênes du Crédit social

par Gilles PAQUIN

envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG — C'est en préchant le retour aux sources du Crédit social que le diacre de l'église catholique ukrainienne M. Lorne Reznowski a été élu chef de son parti, hier, à Winnipeg.

Fort de l'appui de tous les députés créditistes aux Communes ainsi que des 291 députés du Québec qu'ils entraînent dans leur sillage, M. Reznowski a facilement disposé de son seul adversaire l'avocat-pasteur Martin Hattersley, d'Edmonton.

Des 583 députés inscrits au congrès, seulement 471 ont exercé leur droit de vote. De ce nombre, 115 ont appuyé l'ancien président du parti, Martin Hattersley, pendant que 356, dont la quasi-totalité des Québécois, endossaient la candidature de M. Reznowski.

Le nouvel élu devient donc le premier chef originaire de l'Ouest à diriger le parti depuis que Réal Caouette a rompu avec les créditistes de Robert Thomson en 1965. C'est d'ailleurs en raison de ses racines manitobaines que M. Reznowski a recueilli l'appui quasi unanime de la délégation du Québec. Celle-ci souhaite tenter une «dernière fois» de prendre pied au Canada anglais, affirme le député de Bellechasse, M. Adrien Lambert.

Selon M. Lambert, l'homme est tout désigné pour réussir où Réal Caouette a échoué puisqu'il n'est ni d'origine française ni d'origine anglaise et qu'il parle les deux langues.

Campagne électorale

Profitant de son allocution aux députés, M. Reznowski a annoncé qu'il allait se porter candidat dans la circonscription de Saint-



Le vainqueur, Lorne Reznowski, en compagnie de son adversaire (à droite) M. Martin Hattersley, à l'issue de sa victoire décisive. À l'extrême gauche, le président du parti, M. Bruce Arnold.

Boniface, à Winnipeg, château-fort libéral que certains sondages disent menacé. Le député actuel, M. Joseph Guay, vient d'ailleurs d'être nommé au Sénat par son chef M. Trudeau.

C'est autour de trois thèmes que se fera la campagne du Crédit social, a précisé M. Reznowski: l'inflation, le chômage et la question constitutionnelle. A ce chapi-

tre, il se réclame de l'ex-premier ministre créditiste d'Alberta, le pasteur William Aberhart, qui longtemps avant Maurice Duplessis se faisait le champion de la décentralisation en faveur des provinces. Comme lui d'ailleurs, il prône l'étude de la théorie du Crédit social au sein de petits groupes de militants.

Le Crédit social offre des solu-

tions aux problèmes économiques tels l'inflation et le chômage, a poursuivi M. Reznowski, et il propose la réforme monétaire. Sur le plan constitutionnel il a également une solution, soit la reconnaissance de l'autonomie des provinces et la tenue d'un référendum dans chacune d'entre elles.

Enfin, M. Reznowski a prêté que son parti remporterait vingt sièges au Québec et quatre dans les provinces de l'Ouest. Ce sera un gouvernement minoritaire, a-t-il avancé.

Lieutenant québécois

Interrogé sur le genre de campagne qu'il entendait mener au Québec, M. Reznowski a assuré qu'il s'y rendrait mais qu'il comptait sur l'appui d'un chef adjoint dans cette région.

Il appartiendra aux députés et à l'exécutif du Québec de désigner celui qui sera son lieutenant, a-t-il dit, mais je ne vois aucune objection à ce que ce rôle soit tenu par l'ex-chef intérimaire Gilles Caouette, qui boudait le congrès.

Pour M. Reznowski, cet adjoint sera entièrement responsable de la campagne au Québec, repre-

nant ainsi la tradition de Macdonald-Cartier chez les conservateurs ou des tandems chers aux libéraux.

Pressé de questions au sujet du député de Champlain, M. René Matte, qui vient de quitter le parti en claquant la porte, le nouveau leader a d'abord expliqué qu'ils s'entendaient sur la théorie du Crédit social mais il a ensuite ajouté qu'il n'avait aucune rencontre de prévue avec lui.

Radio-Canada

Reprenant un autre thème cher à Réal Caouette, M. Reznowski a sévèrement critiqué la Société Radio-Canada et la CBC, les accusant de traiter injustement son parti. «Nous n'avons pas obtenu le même traitement que les trois partis qui représentent les intérêts financiers», a lancé M. Reznowski. Il a ensuite expliqué que les créditistes étaient indignés de voir que les deux réseaux ne diffusaient que des reportages en différé de ce congrès au leadership alors que l'élection des Ryan, Clark et Broadbent avaient fait l'objet d'émissions directes.

La station locale de Radio-Canada

a aussi été la cible du député Adrien Lambert qui n'en revenait pas qu'elle annonce à plusieurs reprises l'émission spéciale sur le congrès créditiste en faisant apparaître à l'écran le sigle du Parti conservateur. Selon lui, Radio-Canada a choisi de transmettre le congrès en différé en raison du match de hockey: «On préfère diffuser des jeux plutôt que d'informer, a-t-il dit, on s'approche de la Rome antique qui a perdu l'empire romain avec son pain et ses jeux.»

L'affaire rebondira au Parlement aujourd'hui puisque M. Lambert entend obtenir des explications du ministre responsable, M. John Roberts.

Les créditistes ne jouaient pas de chance puisque déjà ils avaient dû devancer la clôture du congrès pour se plier aux exigences d'une autre société de la Couronne, Air Canada pour ne pas la nommer. Le transporteur fédéral a obligé les députés à se précipiter à l'aéroport immédiatement après l'élection de leur chef sous peine de perdre les services des deux avions nolisés qui les ramenaient au Québec.

Les francophones hors Québec en colère

«Pas de O Canada tant qu'on ne se sentira pas à l'aise dans ce pays»

par Mario FONTAINE

de notre bureau d'Ottawa

Réunis pour la première fois en forum national, les francophones hors Québec ont refusé hier d'adopter l'hymne «O Canada» comme principe politique fondamental, afin de protester contre le traitement que leur réserve le Canada anglais.

«Il m'est impossible de chanter un pays qui ne me reconnaît pas comme citoyen à part entière, a déclaré un intervenant. Tant qu'on ne sera pas à l'aise dans ce pays, qu'on ne sera pas considéré comme des partenaires égaux, le O Canada ne correspondra pas à ce que nous sommes.»

De fait, les députés des communautés de langue française établies en dehors du Québec s'entendaient tous sur un point: il faut changer le système actuel au plus tôt, à défaut de quoi leur survie même est menacée.

Même si leur rencontre du week-end n'avait rien d'officiel au plan juridique, les 350 porte-parole de ces communautés ont approuvé implicitement la position revendicatrice de la Fédération des francophones hors Québec, un organisme qui les représente depuis deux ans.

De plus, ils ont adopté une série de résolutions visant à assurer leur propre développement, tant sur le plan collectif qu'individuel, et ce dans les domaines politiques, scolaires, communautaires et économiques.

Les chefs de file des quelque un million de francophones hors Québec souhaitent ainsi que le Canada se dote au plus tôt de sa propre constitution, plutôt que de repatrier et de réviser une constitution conçue par des Britanniques.

Cette nouvelle constitution re-

connaîtrait le droit à l'éducation française pour tous les francophones du pays, lesquels disposeraient en outre des structures nécessaires au contrôle de leurs moyens d'éducation. La création de conseils scolaires de langue française, comme en réclament les franco-ontariens, pourrait servir d'instrument privilégié de ce contrôle.

Par ailleurs, les participants ont invité la Fédération des francophones hors Québec à continuer de réclamer du gouvernement fédéral qu'il adopte une politique globale, cohérente et précise de développement communautaire à l'endroit des minorités françaises. Celles-ci n'acceptent plus qu'on leur parachute des programmes conçus à Ottawa, mais réclament le droit de déterminer leur propre avenir.

Enfin, et cela pour la première fois, un groupe de la fédération s'est penché sur la situation économique des francophones hors Québec, et a étudié les instruments de développement économique dont ceux-ci devraient pro-

fitier, en particulier de la formule coopérative.

Qualifiée de fructueuse par les dirigeants de la FFHQ, la rencontre d'Ottawa pourrait servir de germe à la convocation d'États généraux des minorités francophones canadiennes. Les dissensions internes dont avait souffert la fédération s'étant quelque peu dissipées, un tel événement aura peut-être lieu d'ici un an ou dix-huit mois.

Dans l'intervalle, la Fédération des francophones hors Québec participera directement aux prochaines élections fédérales. La FFHQ entend rendre public un manifeste national à cet effet, et demandera aux chefs des partis politiques de se prononcer.

Un nouveau document de la Fédération fera de plus son apparition au cours des prochaines semaines, succédant aux «Héritiers de Lord Durham». Il s'agira cette fois d'un dossier choc dressant un tableau comparatif de la situation des francophones hors Québec par rapport aux anglophones du Québec.

Manifestation à Ottawa le 26

de notre bureau d'Ottawa

Alors que leurs aînés discutaient de structures politiques et administratives au cours du week-end, un groupe de jeunes francophones hors Québec préparait une manifestation d'envergure qui les amènera sur les marches du parlement fédéral le 26 mai prochain.

Les responsables de la manifestation attendent plus de 1,000 participants, venus de toutes les régions du pays. Leur but: rencontrer les leaders politiques des principaux partis, et leur exposer leurs doléances.

Le taux d'assimilation est particulièrement élevé parmi les jeunes francophones vivant en dehors du Québec, et seules des mesures draconiennes, aux niveaux scolaires, culturels et économiques en particulier, permettraient d'arrêter l'hémorragie.

Plus susceptibles que leurs parents d'adopter l'anglais comme langue d'usage suite à l'accroissement des communications, de la mobilité d'emploi et de l'urbanisation, les jeunes minoritaires se sentent en outre négligés par les organismes traditionnels dans lesquels ils militent.

Ils qualifient de «paternaliste» l'attitude de la Fédération des francophones hors Québec et de certaines associations provinciales, et demandent une meilleure représentation. «On est la minorité dans la minorité», dit l'un d'eux.

Une délégation de ces jeunes participants au forum des francophones hors Québec rencontrait la direction de la FFRQ ce matin, afin de «mettre les points sur les i». «Parce que dans la situation actuelle, assure Suzanne Morin, de Vancouver, on est jeunes, et on étouffe».



Droits réservés

LECTEURS DE la presse

Il est toujours temps de participer à notre campagne 1978.

1. Suivez ces conseils

Évitez l'embonpoint

Faites de l'exercice

Cessez de fumer

Faites vérifier votre tension artérielle

Adoptez un régime alimentaire sain

2. Faites un don pour vaincre les maladies du cœur

Découpez et postez avec votre don à La Fondation du Québec des maladies du cœur 1455, rue Peel, suite M 31-32, Montréal H3A 1T5

Nom _____

Adresse _____

Des reçus pour fins d'impôt sont disponibles pour les dons de \$5 et plus.

☐ Cochez ici si vous désirez un reçu.

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

Prenons ça à cœur

Il est encore temps, faites-le tout de suite!

Directement du manufacturier au consommateur

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

Évitez les frais d'intermédiaires

Produits de bâtiment Alcan

ALCAN

REVÊTEMENTS DE MAISONS

\$55 DU CARRE

Porte 2 pouces Verre trempé

\$9900

Porte émaillée

\$10995

Porte patio 4 panneaux de verre trempé

\$32500

Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 100 po

\$3795

EN GRAND SPÉCIAL

2 et 3 lumières en stock

Ouvert tous les jours jusqu'à 6h. Samedi à midi

J.L. ALUMINIUM INC.

Manufature, 1203 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil.

APPELEZ:

677-3023, 677-9606, 521-4745

LE LIVRE BLANC SUR LA CULTURE



CAMILLE LAURIN
FERNAND DUMONT

Une ébauche de société idéale qui risque de bouleverser le climat politique québécois

par Ingrid Saumart

Le livre Blanc sur la Culture du ministre Camille Laurin est plus qu'un instrument visant à rapatrier au Québec les vieux meubles dispersés aux quatre coins du monde. Cette longue analyse sociologique qui reflète les préoccupations de ses auteurs, le ministre responsable du développement culturel et son sous-ministre, le sociologue Fernand Dumont, débouche avant tout sur une ébauche de société idéale dont la réalisation impliquerait la participation de tout un peuple et le bouleversement des habitudes de ce même peuple.

Ce grand projet, qui pourra sembler utopique à certains, risque de bouleverser le climat politique québécois, à la veille du référendum, par l'impact que causeront dans la société les consultations populaires qui suivront sa publication, prévue pour le mois de juin prochain.

Se défendant bien de vouloir imposer aux québécois de nouvelles structures culturelles, le gouvernement entend cependant donner au peuple les moyens nécessaires pour les acquérir. «Ce sont les Québécois qui font leur culture, peut-on lire dans l'introduction du Livre Blanc, ce

n'est pas le gouvernement du Québec. Mais le gouvernement n'est pas un rassemblement hétéroclite d'administrations diverses, il doit participer à cette tâche de tous les citoyens.»

Pour contribuer à la mise en place de cette société future, le gouvernement entend mettre sur pied une série de mesures, dont certaines sont déjà définies clairement dans le Livre Blanc.

Communications:
— Loi sur les médias contrôlant la propriété et l'administration des médias écrits ou électroniques
— Commission parlementaire

permanente du droit à l'information

— Décentralisation des réseaux de télévision
— Création d'un réseau de radio éducative (Radio-Québec)
— Décentralisation de la câblodistribution
— Création d'une direction générale des communications

Affaires culturelles:
— Création de la Société de Développement des Industries Culturelles (SODIC)
— Création d'une coopérative d'approvisionnement et de distribution
— Création d'une école populaire

et professionnelle des Métiers d'Art

— Création d'un Musée National des arts et traditions populaires
— Création d'un Conseil de la Culture

— Rapatriement des droits d'auteur

Patrimoine:

— Relocalisation du Musée d'Art Contemporain

— La création d'un Musée des sciences naturelles

— La création d'un Musée des Sciences et Technologie
— Le rapatriement des musées et parcs nationaux

Éducation:

— Innovation pédagogique et participation des parents au primaire-secondaire
— Révision du programme d'enseignement dans les Cégeps
— Révalorisation des départements dans les Universités.

Affaires sociales:

— Rattrapage en matière d'égalité des sexes

— Réorientation de la médecine et de l'ensemble des industries de la santé

— Redistribution des ressources sanitaires.

Reprendre les moyens permettant à une culture de se développer

par Ingrid SAUMART

Le Livre Blanc sur la culture québécoise, dont la publication est prévue pour le début du mois de juin, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Déjà en mars dernier, un article publié dans le magazine Maclean's provoquait l'ire du ministre d'État au développement culturel et parrain de ce Livre Blanc M. Camille Laurin et faisait sortir de ses gonds, le premier ministre René Lévesque.

Réfutant les allégations de ce reportage où le Livre Blanc était décrit comme «une tentative d'ingérence de l'État, omniprésente à tous les niveaux de la vie québécoise» le premier ministre québécois déclarait qu'il avait construit pendant dix ans un parti dont la base même était la démocratie et qu'il n'avait pas à être traité de fasciste par des gens qui n'avaient pas de leçon de démocratie à donner à qui que ce soit.

Ce Livre Blanc dont LA PRESSE, Radio-Canada et le Devoir ont obtenu copie est une vaste fresque en 423 pages qui fait plutôt une analyse sociologique de la situation actuelle, de ce qu'elle devrait devenir et se termine par une prise de position philosophique sur ce que devrait être la nation québécoise «idéale». D'ailleurs ce Livre Blanc sur la culture dont les dix-neuf chapitres touchent à la fois aux classes sociales, à la recherche, aux sexes, aux loisirs, aux équipements collectifs ou encore aux communications, pourrait tout aussi bien s'intituler «Structures pour une société future québécoise et idéale».

Au chapitre intitulé «Vers une politique québécoise du développement culturel», les auteurs du Livre Blanc, dont M. Fernand Dumont sous-ministre au déve-

loppement culturel et M. Guy Rocher, analysent tout d'abord la politique culturelle du Canada et se demandent si «Face à la puissance culturelle des États-Unis, le Canada, qui reconnaît l'importance d'une culture vigoureusement innovatrice, doit s'appuyer sur l'élément de différence que constitue la présence d'un groupe de langue française? Serait-il au contraire mieux avisé de rester fidèle à sa tradition historique d'assimilation méthodique de tous les éléments de sa population dans une même entité, quitte à sacrifier la différence culturelle dans une mesure que la pratique se charge de déterminer». «A ces questions les faits répondent mieux que les déclarations», disent les sociologues. Les faits enseignent qu'une situation complexe appelle une politique complexe. Se combinent deux séries d'opérations complémentaires: l'une se déroule à l'échelle du Canada tout entier et l'autre en même temps se resserre sur le Québec. Au niveau du Canada, son principe débouche sur l'assimilation culturelle; à l'égard du Québec, elle aboutit à la provincialisation.

Partant de cette constatation, les auteurs du Livre Blanc décident qu'il est essentiel «d'élaborer et de promouvoir une politique culturelle qui soit... québécoise. Ce qui veut dire: se réapproprier les moyens, dont plusieurs sont provisoirement abandonnés en d'autres mains et à d'autres volontés politiques, qui permettent à une culture de durer et de se développer. Entreprendre indispensable pour enrayer ce que nous avons appelé la provincialisation de notre culture, son repli sur soi dans un indigénisme folklorique.»

Le Livre Blanc sur la Culture

québécoise affirme également qu'il est essentiel que le «Québec de demain prenne l'entière responsabilité, et donc les moyens, d'assurer à chaque québécois le pain et le livre» c'est-à-dire le minimum vital matériel et le minimum vital culturel car, y précise-t-on, «il y va de la dignité des québécois et de leur bien-être de refuser de vivre dans une société entretenue, ce qui était l'idéal du «fédéralisme rentable».

Pour réaliser cet idéal, il faut donc, toujours selon le Livre Blanc, que les québécois prennent la maîtrise de leurs grands instruments d'identification (la langue, l'éducation, le monde du travail et de l'économie, l'habitat, l'environnement, le tourisme, les loisirs, les communications) et qu'ils apprennent, à y créer en fixant eux-mêmes, autant qu'il se peut, les règles du jeu.

Elaborant une «politique des genres de vie», le Livre Blanc entend donner aux Québécois les moyens de se débarrasser de la colonisation de l'habitat dans lequel ils vivent et établir des fondements solides pour une politique de l'environnement. «Il faut se donner un objectif global à long terme: créer au Québec une véritable civilisation urbaine, basée sur la qualité de l'habitat et reflétant ce que nous avons été, ce que nous sommes vraiment et ce que nous projetons d'être.»

Les auteurs rappellent que la ville de Québec a été défigurée sans susciter d'indignation généralisée et que Montréal est devenue un centre de prédilection pour les spéculateurs et les promoteurs «qui, profitant de notre penchant pour la consommation de la culture des autres, principalement celle des États-Unis, nous

ont imposé les types de développement les plus aptes à servir leurs fins», et ils affirment que l'un des éléments fondamentaux d'une politique d'ensemble est la nécessité d'une planification de l'environnement construit. «Le Québec étant considéré comme une seule et même région d'urbanisation. On donne également comme exemple le fait que le gouvernement qui avait classé le Vieux Montréal comme arrondissement historique en a lui-même détruit le caractère historique en permettant au Ministère de la Justice d'y construire un Palais de justice moderne et au Ministère des Transports d'y laisser passer une autoroute.

Pour créer ce nouveau genre de vie il faudra en plus de transformer l'habitat, penser à réaménager les conditions de travail des québécois et d'organiser leurs loisirs. Le gouvernement entend donc mettre en place des mécanismes de planification et participer au développement des activités de loisirs, faire du spectateur un participant et du consommateur, un producteur. Si l'on souligne qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'organisation des loisirs au Québec, on fait semblant évident: il faut assainir le marché des biens et des loisirs, afin qu'en soit extirpé un «certain mercantilisme vulgaire et cupide» en contrepartie de quoi, on attend un effort concerté de tous les responsables afin d'accroître dans certains milieux et d'engendrer dans d'autres la prise en charge de leurs loisirs par les citoyens du Québec.

Cette politique des genres de vies se résume donc par une seule phrase qui est finalement philosophique pour certains: «Le Québec aux Québécois et par les Québécois.»

Éliminer toute forme de discrimination

Abordant la culture sous l'angle des classes sociales, de l'âge et du sexe, le Livre blanc établit la distinction que l'on fait partout entre «la grande et la petite culture». Il y a ceux «qui s'avancent dans les sentiers difficiles de la recherche créatrice, comme c'est le cas, par exemple, des compositeurs et interprètes de la musique contemporaine», et ceux qui «se sont attachés à faire revivre les traditions locales ou régionales, dans la musique, l'architecture, le patrimoine ou même l'art culinaire». (Et tant pis pour le «même»!)

Les classes sociales

Ce titre de chapitre, bien sûr, ne reflète aucune inspiration marxiste. Le Livre blanc relève trois aspects révélateurs des classes sociales: les revenus, les professions, les pouvoirs. «Le savoir des uns, des patrons, des ingénieurs, est le seul qui soit vraiment reconnu comme «créateur ou innovateur». Les connaissances de l'ouvrier, son expérience quotidienne ne sont guère considérées. On souhaite que ce savoir-là puisse trouver son propre mode d'expression. On ne dit pas comment on y arrivera, si ce n'est par le biais des cégeps et de l'éducation des adultes.

La culture traditionnelle, dite universelle, issue de valeurs bourgeoises, est étrangère aux ouvriers. Plus des trois quarts d'entre eux n'ont jamais fréquenté la Place des Arts. Le fait que ce sont majoritairement les anglophones qui attachent de l'importance à l'enseignement des arts démontre que l'infériorité économique et sociale a des conséquences évidentes sur le développement culturel.

Les auteurs du Livre blanc soulignent qu'il ne faut pas imposer à toute la société la culture héritée d'une classe sociale qui domine encore le système d'enseignement. Cependant, culture régio-

nale et culture d'autres pays, d'autres civilisations, ou même «culture universelle» ne doivent pas s'opposer mais se compléter.

Après avoir décrit les rôles respectifs des hommes et des femmes dans notre société, le Livre blanc montre la volonté ferme de s'attaquer à toutes les sources de discrimination sexuelle. Dans ce but, il faudra promouvoir une véritable égalité des chances des hommes et des femmes dans leur participation au projet culturel du Québec.

Le rattrapage en matière d'égalité des sexes constituera pour le gouvernement un objectif capital. Une attention particulière devra être accordée à une représentation équilibrée des sexes dans les structures des organismes culturels eux-mêmes. Nombreuses à la base de diverses associations ou organisations, les femmes le sont de moins en moins quand on s'élève dans la hiérarchie des fonctions.

La discrimination touche aussi les enfants, les adolescents et les vieillards. La situation est trop connue pour qu'on s'attarde à la décrire de nouveau. Dans ce chapitre, les auteurs du Livre blanc distribuent généreusement à tous et à chacun, leurs condoléances: tous les sexes et tous les âges, y compris l'adulte producteur de biens, y trouvent de quoi se plaindre un peu. On vise à décloisonner les âges. On parle encore de participation.

On s'est d'ailleurs déjà soucie des droits des enfants (comité créé pour la protection des enfants maltraités), des adolescents (loi récente de la protection de la jeunesse), etc.

La politique future du gouvernement, à l'égard de l'âge et du sexe, se dégage assez clairement de ce chapitre. Seules manquent... les implications économiques. Mais comme on n'en est pas encore à proposer des programmes précis, cet élément peut paraître moins important.

Régionaliser la politique culturelle

Dans une large fresque sociologique, les auteurs du Livre blanc décrivent d'abord la situation du Québec non seulement au point de vue des arts et des lettres mais aussi de nos habitudes personnelles et sociales, de nos façons d'être et de vivre. Si bien qu'il faut entendre le mot «culture», dans ce document, dans un sens beaucoup plus large (en fait, il englobe tout!) que celui qu'on lui attribue généralement.

Les constations du Livre blanc ne sont pas nouvelles; elles ont simplement l'avantage d'être colligées dans une somme sociologique, à la suite de laquelle le gouvernement pose des principes dont découleront des modes d'action, des lois, des réalisations, des choix souvent difficiles.

Montréal, «zone de péril»...

Les régions du Québec sont diverses et chacune présente un caractère culturel qu'il faut, non seulement préserver, mais développer. La région montréalaise, cependant, avec son urbanisation en constante expansion, pèse d'un poids énorme sur le reste de la province.

Montréal, c'est la métropole littéraire et artistique. Mais c'est aussi, nous dit le Livre blanc, «une zone de péril». C'est là qu'au Québec la langue et la culture vivent le plus dangereusement. La difficulté consiste à «empêcher la région montréalaise de se déraciner» sans pour autant freiner son développement culturel, tout en facilitant

l'émergence des ressources culturelles des autres régions.

On veut une politique culturelle démocratique, ce qui implique l'intervention de l'État mais aussi la participation des citoyens. On envisage donc, dans le but de concilier l'État et la démocratie, la mise en place de structures de consultation: ce sont les conseils régionaux de la culture. Dans un deuxième temps, on donnera à ces conseils un rôle de concertation.

Il faudra éviter d'aboutir disent les auteurs du Livre, à la seule création «d'aristocraties culturelles» plus soucieuses de «se faire des nids et d'absorber des crédits» que de renforcer la démocratie locale. On veut donc décentraliser la politique pour atteindre à «une authentique régionalisation de la politique culturelle».

Les régions administratives ne sont pas nécessairement des régions politiques. La décentralisation prendra donc des visages variés et se fera, pour respecter la pluralité des cultures, selon des modalités différentes. Les décisions ne seront pas prises entièrement à Québec ni entièrement dans les centres régionaux.

Le Livre blanc constate qu'une bonne partie de la population, en dehors de Montréal, n'a pas encore de bibliothèques publiques. Les musées privés présentent de grandes déficiences. En résumé, pénurie d'équipement, en dehors de Montréal, et rareté de personnel.

Programme de santé collective

Vers un bouleversement des traditions

par Claire DUTRISAC

A première vue, la santé et la maladie semblent bien loin de la notion de culture. Mais rappelés encore qu'il s'agit d'un concept élargi au sens des us et coutumes d'un peuple, culture s'entendait au sens sociologique.

La tranche du Livre blanc qui étudie cet aspect culturel du Québec répète ce que l'on a déjà dit et redit en ce qui a trait à notre état de santé, à nos habitudes alimentaires, aux maladies les plus répandues (telles l'obésité, les affections cardio-vasculaires et respiratoires, etc.), à notre façon de vivre, à l'environnement, au milieu de travail, le tout étant mis en étroite relation avec notre système de soins, ses coûts et notre type de médecine.

Les individus devraient modifier leur philosophie, leur échelle de valeurs sociales, où la crainte de la souffrance et la recherche du plaisir jouent, consciemment ou non, un grand rôle. Le Livre blanc s'en prend à nos régimes alimentaires et à la transmission de ces façons de vivre aux enfants.

Au Québec, les obèses, les fumeurs, les alcooliques (notre drogue favorite!), les consommateurs de médicaments et les malades mentaux sont trop nombreux.

Des campagnes sont d'ailleurs amorcées contre l'usage de la cigarette, contre l'abus d'alcool et de médicaments, sans compter celles contre les accidents de la route. On nous invite à augmenter notre activité physique. Avec

des résultats valables, semble-t-il.

Des choix collectifs

Le Livre blanc propose de réévaluer l'orientation de la médecine et de l'ensemble de l'industrie de la santé. Par exemple, multiplierions-nous les unités de soins intensifs pouvant sauver en extrême la vie d'un malade ou lui accorder quelques mois de sursis, ou investirions-nous dans la prévention, ou choisirions-nous une intervention sur les facteurs pathogènes du milieu?

Les auteurs reconnaissent qu'un gouvernement qui veut donner le coup de barre nécessaire se voit accusé de mettre en péril la qualité de la médecine et la vie des citoyens. «C'est pourquoi, écrivent-ils, la plupart des gouvernements n'ont pu affecter que des sommes dérisoires à des programmes de santé axés sur l'évolution du milieu et la modification des habitudes de vie tandis que les coûts de la médecine ont atteint des proportions effrayantes du produit national brut.»

Un gouvernement doit donc obtenir d'abord l'adhésion ferme des citoyens à ses objectifs avant d'agir.

Comme remèdes à la situation, on évoque «une redistribution des ressources sanitaires et éducatives». En corollaire, on doit donc entrevoir le développement des CLSC (centres locaux de service communautaire) et des DSC (départements de santé communautaire). Les sommes nécessaires à l'amélioration de la santé

seront puisées dans les budgets traditionnellement consacrées à la médecine curative et à l'éducation. On peut, d'ores et déjà, prévoir des pleurs et des grimaces de dents.

Divers ministères, nécessairement en cause, seront invités à collaborer avec les organismes de santé, les associations de consommateurs, les professionnels de la santé, sans oublier les facultés de médecine et les intérêts privés dans ce secteur.

Ci et là, on pose quelques jalons propres à nous indiquer comment on appliquerait cette politique culturelle de la santé: taxe sur les cigarettes, réglementation plus stricte de la publicité et contre-publicité, recyclage des médicaments pour diminuer la consommation effrayante de médicaments agissant sur le système nerveux et services de dépistage, d'intervention précoce et de soutien dans les CLSC.

Abordant la modification de l'environnement, source d'accidents et de maladies, et que l'individu seul peut rarement changer, le Livre blanc souligne l'incohérence de certaines mesures éducatives: encourager les enfants à se mieux nourrir tandis qu'une publicité abusive les incite à consommer des aliments inappropriés; lutter contre le tabac auprès de travailleurs qui respirent quotidiennement des substances toxiques; dénoncer l'abus de l'alcool alors qu'il fait partie de nos loisirs; entreprendre des campagnes de sécurité routière et de sécurité au

travail alors que des travailleurs doivent accélérer la cadence de production; prôner les bienfaits d'une longévité accrue quand la situation faite à un grand nombre de vieillards est franchement scandaleuse.

Des mesures concrètes

Le gouvernement entend légiférer bientôt dans plusieurs domaines reliés au travail. Il rendra accessibles aux Québécois les équipements payés par les deniers publics. (Ceux des hôpitaux ou des Cégeps, par exemple).

On offrira aux entreprises des exemptions fiscales pouvant atteindre la moitié du coût des installations et des ressources humaines spécialisées qu'elles mettront à la disposition de leurs employés pour des programmes d'exercices et de conditionnement physiques.

Tout ce programme, basé sur une saine philosophie, part d'un bon naturel. Mais il bouleverse des traditions, des valeurs (fausses souvent) bien ancrées dans les esprits, il heurte des privilèges, des intérêts, et rame à contre-courant de nos mentalités. Pensons aux coupures budgétaires des hôpitaux qui ont déjà provoqué des débrayages; aux conventions collectives des médecins, des dentistes et autres professionnels qui drainent une bonne part du budget de la santé, sans oublier celles des travailleurs. Rappelons-nous aussi que le gouvernement tolère, faute d'argent, certains foyers abjects pour personnes âgées.

LE LIVRE BLANC SUR LA CULTURE



CAMILLE LAURIN
FERNAND DUMONT

Les multinationales étrangères occupent une place écrasante des industries culturelles

par Martial DASSYLVA

Deux constantes reviennent dans l'analyse que propose le Livre blanc sur la situation des industries culturelles au Québec: la présence écrasante, voire déloyale au niveau de la concurrence, des multinationales étrangères et, deuxièmement, la faiblesse structurelle des entreprises d'ici aux prises avec des marchés restreints.

Aussi bien dans le domaine du disque, des livres, des périodiques que dans celui du cinéma, la présence des multinationales impose des contraintes objectives qui, d'après le Livre blanc, commandent une intervention nécessaire du gouvernement soit par voie de réglementation, soit par le biais d'une aide financière aux antipodes du mécénat.

Le Livre blanc estime à un milliard de dollars le chiffre d'affaires annuel des industries culturelles québécoises, en y incluant l'apport de la radio, de la télévision et de la presse écrite.

«En 1976, précise le document, et compte tenu des importations, le chiffre d'affaires pour les livres et les périodiques s'élevait au moins à \$100 millions, celui des ventes au détail des disques atteignait environ \$85 millions, celui du cinéma représentait près de \$100 millions (dont plus de la moitié provenant des recettes des salles et des ciné-parcs), celui des ventes au détail des produits des métiers d'art et de l'artisanat était d'environ \$150 millions.»

Le secteur du livre

Abordant tout d'abord le secteur du livre et des périodiques, les auteurs du Livre blanc notent avec une certaine ironie: «Il a suffi de quinze années de tergiversations pour que s'opère sur le marché québécois le plus bizarre renversement de situation que l'on puisse imaginer. D'un quasi-monopole des grossistes québécois en 1962 dans la distribution du livre à nos libraires détail-

lants, système par ailleurs défavorable à la diffusion du livre européen, nous sommes passés à un contrôle de notre réseau de distribution par des agences étrangères préjudiciables à la diffusion de l'édition québécoise.»

Mais le diagnostic est encore plus impitoyable:

«Les professionnels du livre, continuent les auteurs du document, sont en train de perdre sur tous les terrains. En plus d'avoir considérablement reculé dans le secteur de la distribution aux libraires détaillants par suite de l'implantation des agences européennes, les grossistes de Montréal, qui sont ou furent en même temps éditeurs et libraires détaillants à succursales multiples, n'ont pas trouvé leur compte dans le marché captif des institutions subventionnées. En effet, en raison d'un manque de surveillance quant à l'application de la Loi de l'agrément des libraires qui oblige ces institutions à s'approvisionner chez les libraires accrédités, plusieurs de ces institutions font affaire avec des agences européennes et québécoises de distribution qui disposent sur place d'importants fonds d'édition.»

La situation ne profite pas plus au consommateur, puisque la table (c'est-à-dire le taux de conversion du franc en dollar) est de l'ordre de 0,32 et 0,44 «alors que le taux réel de conversion du franc est beaucoup plus bas.»

Selon le Livre blanc, l'accès des distributeurs européens au marché québécois «suscite des liens commerciaux quasi à sens unique: en 1976, on importait au Canada pour \$22 millions de livres français, dont 95% étaient dédouanés au Québec, alors que le Canada n'exportait que pour \$3 millions de livres en France.»

Parents pauvres

Se penchant ensuite sur le secteur des périodiques et du livre

de poche, le Livre blanc estime que le Québec dispose actuellement de 10.000 points de vente, dont les propriétaires n'ont qu'un rôle limité puisque leurs établissements ne constituent à toute fin pratique que de simples dépôts.

«Il n'est pas étonnant de constater, affirme le Livre blanc, que les publications québécoises, plus particulièrement les livres, sont souvent traitées en parents pauvres dans les étalages et les présentoirs, où les meilleures places et le gros de l'espace vont aux publications étrangères. De plus, dans beaucoup de points de vente, la proportion des publications de langue française est minime et sans proportion avec l'importance de la clientèle francophone du Québec. Dans un certain nombre de régions, particulièrement dans les Cantons de l'Est et dans les endroits à la frontière de l'Ontario, le consommateur a toutes les peines du monde à s'approvisionner en publications françaises dans les points de vente. Il en va de même dans la plupart des hôtels sur l'ensemble du territoire.»

«Devant ces faits, continue le document, on peut affirmer qu'aucune solution n'est possible à partir de la seule logique des intérêts privés. Cette conclusion est renforcée encore lorsqu'on compare le volume relativement faible de l'édition des périodiques et des livres de poche de langue française sur le marché international à l'énorme flot des publications américaines qui nous envahissent.»

Même chose pour le disque

Le Livre blanc fait une «lecture» semblable de la situation de dépendance et d'inégalité de l'industrie de la musique et du disque.

Après avoir établi que les ventes de disques sont passées au Québec de \$60 millions en 1974 à \$85 millions en 1976, il évalue à entre 20 et 30% la part que les

producteurs québécois y ont prises.

Il insiste ensuite sur le fait que la concurrence entre les multinationales (CBC, WEA, London, Capitol, RCA, etc.) et l'entreprise québécoise se déroule dans des conditions de rentabilité carrément inégales: «L'entreprise multinationale bénéficie d'avantages considérables qui ne sont pas à la portée de la petite entreprise autochtone: les rendements d'échelle, le dumping déguisé sous la forme d'importation de matrices, l'intégration verticale, l'étalement des risques financiers, l'accès facile à d'autres marchés...»

Selon le Livre blanc, le déséquilibre entre les multinationales et les producteurs locaux s'accroît encore du fait que les risques monétaires de la production québécoise reposent en totalité ou presque sur l'entreprise et l'artiste.

En effet, il estime à un minimum de \$25.000 les frais fixes encourus pour la production d'un disque au Québec, et ceci quels que soient les copies vendues. Quant aux frais variables, ils doivent être assumés conjointement eux aussi par les compagnies et les artistes. A telle enseigne que seule une vente de 25.000 exemplaires permet d'atteindre le seuil de la rentabilité, ce qui équivaut à une vente de 1% de million d'exemplaires aux USA et au Canada anglais.

En résumé, l'industrie québécoise du disque souffre des problèmes et des carences de toutes les entreprises commerciales de petite et de moyenne envergure. Et du côté de la mise en marché, elle est aux prises avec les mêmes embûches que le livre et les périodiques.

«On ne peut guère espérer, conclut le Livre blanc, que cette industrie se maintienne et prospère sans une rationalisation des conditions de mise en marché et une amélioration des conditions

de rentabilité des entreprises de production.»

Du côté de la distribution, le marché se répartit entre les multinationales et les indépendants.

«A toutes fins utiles, précise le Livre blanc, les multinationales maîtrisent une part importante de la distribution des films sur le marché québécois. Elles fabriquent ou obtiennent les films qu'elles désirent, elles les montrent quand et où elles veulent et aux conditions qu'elles déterminent. Les petites entreprises québécoises d'exploitation cinématographique, pour leur part, obtiennent des films à des conditions souvent inadmissibles, suivant les variantes du «blockbooking».

D'après une étude préparée pour l'Institut québécois du cinéma, le Québec compte présentement 383 établissements commerciaux de projection cinématographique, salles et ciné-parcs compris.

Cinéma d'ici et d'ailleurs

D'entrée de jeu, le Livre blanc proclame que l'industrie québécoise de production cinématographique dépend, largement, directement ou indirectement, de l'action des gouvernements (fédéral et provincial) et qu'en cette matière Québec ne dispose d'aucun pouvoir direct sur les politiques du gouvernement central.

À l'heure actuelle, on dénombrait une centaine de maisons de production, dont plusieurs ne seraient qu'une raison sociale. Une cinquantaine d'entre elles enregistreraient un revenu annuel ne dépassant pas \$100.000; une quarantaine d'autres auraient un revenu annuel oscillant entre \$100.000 et \$500.000; une douzaine tout au plus dépasseraient les \$500.000 et, parmi ces dernières, cinq ou six franchiraient le cap du million.

Ceux-ci appartiennent à 190 entreprises d'exploitation; trois d'entre elles contrôlent 30% des écrans et 35% des sièges. Vingt-

trois autres entreprises accaparent 25% du marché et 165 petites se partagent les 45% qui restent.

La même étude révèle que la recette des productions québécoises est passée de \$4 millions en 1974 à \$1,8 millions en 1976. Par comparaison, signalons que les recettes au guichet des cinémas pour l'ensemble du Québec ont atteint en 1976 la somme de \$53 millions.

Le Livre blanc considère qu'une intervention de l'État s'impose dans le domaine du cinéma, mais que deux obstacles majeurs l'y attendent: le manque d'accès du cinéma québécois (et canadien) aux meilleures salles et, en deuxième lieu, la non-disponibilité des versions françaises de films étrangers présentés en première sortie au Québec.

Si d'une part le Livre blanc reconnaît que les 250 longs métrages de diverses catégories tournés depuis 1961 n'ont pas toujours eu l'accès qu'ils auraient dû avoir dans les salles commerciales et cela en raison des circuits existants, il fait remarquer, d'autre part, que plusieurs petits propriétaires locaux n'ont pas réagi suffisamment vite aux changements majeurs survenus depuis vingt ans dans les médias.

Quant aux versions françaises des films étrangers, le Livre blanc fait observer que le problème du doublage ne saurait être réglé que par un accord avec la France qui, en cette matière, grâce à une législation protectionniste, détient un quasi-monopole.

Enfin, dans son évaluation de l'industrie de l'artisanat et des métiers d'art le Livre blanc, s'attarde surtout à la question des disponibilités financières qui permettraient de supporter des inventaires adéquats et diversifiés et à celle d'une meilleure stratégie de mise en marché reliée à des services d'accueil correspondant aux besoins du milieu.

SODIC, instrument de développement

Dans le domaine des «industries culturelles», le Livre blanc sur le développement culturel parrainé par le ministre Camille Laurin, soumet un train de mesures et de suggestions, dont certaines seront sans doute très bien accueillies, mais dont quelques autres risquent de faire couler beaucoup d'encre et de salive.

Parmi les mesures qui, à prime abord, ne mettront personne dans l'eau chaude, signalons la création d'une Société de développement des industries culturelles (SODIC) et d'une coopérative québécoise d'approvisionnement et de distribution des livres et des périodiques, qui pourrait servir également pour les journaux.

Parmi celles qui ont des chances de prêter à controverse, mentionnons en particulier un projet de réglementation sur la propriété québécoise des maisons d'édition, de diffusion et des librairies, un autre concernant la distribution et assurant aux périodiques et aux livres de poche de langue française une place plus convenable dans les points de vente et la fixation d'une table unique et obligatoire pour les importations de livres français.

Rappelons que le Livre blanc classe dans les industries culturelles celles du livre et des périodiques, celle de la musique et des disques, celle du cinéma et finalement celle de l'artisanat et des métiers d'art.

Dès le premier paragraphe de ce chapitre intitulé «L'État et les industries culturelles», on constate que «le réseau des industries culturelles devrait comporter un certain équilibre dans la poursuite de deux objectifs qui sont, à première vue, quelque peu contradictoires: d'une part, garantir l'accès des Québécois à la production culturelle étrangère sur le marché national; assurer d'autre part une position privilégiée à la production et à la diffusion des œuvres culturelles québécoises.»

Et le principe qui semble avoir guidé les «concepteurs» des différentes solutions proposées ultérieurement tient de toute évidence dans cette phrase: «Aussi longtemps que ne seront pas assurés les besoins du citoyen québécois comme producteur et consommateur de biens culturels, la

politique de l'État devra être d'abord axée sur un effort de réorganisation des marchés.»

Le rôle de SODIC

Ainsi, la création de SODIC, une compagnie du type «société d'initiative», paraît indispensable pour que le gouvernement du Québec puisse favoriser vraiment la production et la diffusion des biens et services culturels d'origine québécoise et pour qu'il intègre, contrôle et même concurrence la mainmise étrangère sur cette production et cette diffusion.

«C'est sur SODIC, continue le document, que le gouvernement du Québec s'appuiera pour favoriser la mise en place d'une infrastructure de production, de distribution et de commercialisation qui soit québécoise. A ces fins, SODIC, organisme parapublic, sera dotée d'un budget suffisant pour assumer des fonctions d'actionnaire, d'investisseur, de promoteur et de gestionnaire.»

En plus de la création de SODIC, le Livre blanc suggère pour l'ensemble des industries culturelles l'expérimentation d'un réseau de vente au détail comprenant des magasins polyvalents où l'on retrouverait non seulement des livres, mais également des disques, des périodiques, et même des produits d'artisanat et des produits éducatifs.

Dans le secteur du livre, on envisage, en plus des changements mentionnés plus haut, l'instauration d'un nouveau système d'agrément des libraires, ainsi que de nouvelles normes de subvention pour les maisons d'édition.

En ce qui concerne l'Éditeur officiel, le Livre blanc maintient la politique de coédition et de production actuellement en vigueur, mais lui ajoute une nouvelle fonction: les librairies gouvernementales deviendront progressivement des centres où se tiendront des expositions de livres et d'œuvres d'art, des rencontres, des colloques, etc.

Musique et Artisans

Dans le domaine de la musique, le gouvernement a l'intention de définir des programmes d'assistance technique et d'élar-

gir certains programmes incitatifs sur le plan de la fiscalité. On envisage également de s'associer avec l'entreprise privée pour élaborer une stratégie d'exportation des disques et des spectacles.

Et à la fin de cette section le Livre blanc contient un paragraphe que d'aucuns jugeront bien prudent face au monopole des syndicats américains qui oeuvrent dans le domaine de la musique.

Ce paragraphe se lit comme suit: «Le gouvernement se propose, s'il se dégageait une intention majoritaire en ce sens, dans le milieu des artistes, d'examiner attentivement les incidences actuelles du syndicalisme d'origine étrangère dans les industries de la musique et du spectacle au Québec. Si les artistes en venaient alors à la conclusion que les besoins du Québec et leur intérêt professionnels seraient mieux servis par un syndicalisme authentiquement québécois, le gouvernement examinerait sans réserve toutes les possibilités d'interventions législatives susceptibles de modifier la situation. Il est exclu toutefois que le gouvernement agisse de sa propre initiative dans ce domaine.»

Cinéma et artisanat

Du côté du cinéma, le Livre blanc annonce une meilleure concentration et une plus grande coordination des commandes de ses ministères du gouvernement et des organismes publics et de l'acquisition des équipements audiovisuels.

De même pour redresser la baisse sensible de production des longs métrages, on pourrait soit augmenter les investissements, soit procéder par voie d'incitation fiscale, ou les deux à la fois.

Au chapitre de l'artisanat, le Livre blanc fait état de l'intention du gouvernement de créer une école populaire et professionnelle de: métiers d'art ainsi qu'un Musée national des arts et traditions populaires. Et afin de résoudre le problème crucial de la mise en marché, on prévoit donner une nouvelle orientation à la Centrale d'artisanat du Québec.

Quatre grands pivots de la création culturelle

«Assurer les assises les plus favorables à l'aménagement des industries culturelles, se préoccuper des conditions concrètes de travail de ceux qui font oeuvre de création culturelle, garantir les droits d'auteurs au sein de l'extraordinaire expansion actuelle des modes de diffusion: tels sont les trois premiers pivots d'une politique de la création que le gouvernement entend poursuivre. Il en est un quatrième. Il concerne les subventions directes à la création littéraire et artistique. Pour en avoir marqué les limites, à l'invite des créateurs eux-mêmes, le gouvernement n'en méconnaît pas autant l'importance.»

Au chapitre des Arts et lettres, le Livre blanc sur le développe-

ment culturel, du moins dans la version dont nous disposons, ne va pas très loin.

En tout cas, il ne fait aucune mention écho aux projets et intentions du ministère des Affaires culturelles en ce qui a trait au théâtre et à la musique.

Au vrai, sa seule originalité est de traiter un peu longuement du droit d'auteur dont il réclame l'entière juridiction, ce qui laisse présager certaines escarmouches intéressantes avec le Secrétariat d'État d'Ottawa qui travaille à une révision de la Loi de 1924.

Quant au chapitre portant sur la diffusion de la création, on y évoque la nécessité de changer les heures d'ouverture et de fermeture des musées, d'élargir les publics de la Place des Arts (dont

on souhaite que le nom soit francisé) et du Grand Théâtre de Québec. Dans un deuxième temps, on insiste sur l'animation culturelle et on s'attarde au rôle que les conservatoires (de musique et d'art dramatique) pourraient jouer comme foyers polyvalents de diffusion et de création artistique.

Finalement, la diffusion du savoir scientifique fait l'objet de rapides considérations. On y apprend que «le gouvernement songe à créer un organisme sans but lucratif chargé de promouvoir la diffusion de l'information scientifique et que «les points d'appui de cet organisme pourraient être «Québec-Science» et l'Association québécoise des professionnels de la communication scientifique.»

Le patrimoine, une affaire provinciale

Dans le chapitre du Livre blanc sur le patrimoine, le chapitre XIII, le gouvernement profite de la circonstance pour rappeler qu'à son avis ce secteur est d'abord de responsabilité du Québec et pour redire son agacement face aux interventions fédérales.

Et dans la conclusion de cette section, le Livre blanc évoque les principes d'action qui devraient, du point de vue du Québec, guider les deux gouvernements en cette matière:

1— le gouvernement fédéral, au nom de la cohérence des interventions et de la rationalité qui doit inspirer la dépense des fonds publics, devrait reconnaître officiellement que l'élaboration des politiques de conservation et de mise en valeur du patrimoine québécois est du ressort du gouvernement du Québec;

2— les ministères et organismes fédéraux, par exemple Parc Canada et les Musées nationaux du Canada, devraient s'abstenir

d'administrer directement leurs programmes en liaison avec des personnes ou des groupes; il appartient au gouvernement du Québec d'établir lui-même les communications avec les intervenants quant aux sites, aux espaces protégés et aux musées;

3— le gouvernement fédéral devrait verser inconditionnellement au gouvernement du Québec le montant total des ressources budgétaires applicables annuellement à l'aménagement des parcs historiques, à la mise en valeur de sites et au développement des musées; les parcs et les sites qui sont actuellement la propriété d'organismes ou de ministères fédéraux devraient être rendus au gouvernement du Québec;

4— en vue d'assurer un financement équitable des musées du Québec, par comparaison avec les musées du Canada, et afin d'assurer une juste utilisation de l'effort fiscal des Québécois pour

la conservation et la mise en valeur de leur patrimoine immobilier, le gouvernement fédéral devrait remettre au gouvernement du Québec la part des deniers publics destinés à de telles fins.

Dans la première partie de ce chapitre, on fait état d'une relocalisation du Musée d'art contemporain, de la création d'un Centre national de restauration, de travaux préliminaires concernant la création de trois musées nationaux, soit celui des sciences et de la technologie, celui des sciences naturelles et celui des arts et des traditions populaires.

On trouve également dans ce chapitre des considérations sur l'environnement et sur l'aménagement, de même que l'annonce d'une révision en profondeur de la Loi des archives et de changements importants dans le statut, l'aménagement et le fonctionnement de la Bibliothèque nationale.

LE LIVRE BLANC SUR LA CULTURE



CAMILLE LAURIN
FERNAND DUMONT

La science et le monde scientifique doivent sortir davantage de leur tour d'ivoire

par André CHENIER

Le gouvernement du Québec n'a pas perdu de vue que, si la culture est cet «ensemble de connaissances qui, assimilées par l'esprit, contribuent à l'enrichissement des facultés de l'esprit», la science est un élément important de la culture puisqu'elle constitue un ensemble de connaissances spécifiques.

Les universités francophones du Québec l'ont si bien compris que, depuis les années 1920, date de l'institutionnalisation de la science chez nous, elles n'ont jamais cessé d'identifier les deux vocables.

Equation qui a permis de former des générations de maîtres et d'hommes de science cultivés mais dont le gouvernement du Québec doute qu'elle ait suffisamment sorti la science et le monde scientifique de leur tour d'ivoire.

Plus une fin en soi

«Encore en 1977, lit-on dans un Livre blanc sur la Culture qui paraîtra bientôt, une partie importante du potentiel scientifique francophone est concentrée dans notre système universitaire.

Pourtant, lorsqu'on examine l'évolution récente des préoccupations de la société, et par conséquent de l'Etat, envers la science et la recherche scientifique, force est de convenir que la science n'est plus considérée comme une fin en soi, que la recherche scientifique n'est plus orientée seulement en fonction de son propre développement, mais qu'on l'apprecie surtout pour ses qualités d'instrument du développement économique et social.»

Bref, le gouvernement estime que, de nos jours encore, le monde scientifique de la province ne plonge pas de racines assez profondes dans les réalités socio-économiques qui manifestent d'une culture en évolution, d'une adaptation des connaissances acquises ou nouvelles à la résolution de problèmes qui nous sont propres.

C'est, à ses yeux, une dimension importante de l'équation science-culture que, jusqu'ici, on a peut-être eu trop tendance à oublier, ou négliger.

«Des problèmes d'une extrême gravité, note le Livre blanc sur la culture, sollicitent notre atten-

tion: un grand nombre, bien entendu, sont de nature économique et sociale et ne peuvent recevoir de solution qu'à travers la recherche scientifique... En conséquence, le gouvernement devra résolument orienter sa politique de recherche vers l'élaboration de solutions aux problèmes de notre société, l'élargissement 'libre' des connaissances ne représentant dans le système de recherche qu'un élément parmi d'autres.»

Proposition qui risque de relancer le long débat sur la recherche fondamentale et la recherche orientée, ou appliquée, mais qui paraît devoir répondre à certaines préoccupations majeures du gouvernement actuel: se doter d'outils technologiques et socio-économiques qui nous soient propres, et non plus empruntés à la technologie ou à la culture étrangères, pour nous rendre aptes à devenir «maîtres chez nous».

Le Livre vert

Comme «il n'est pas possible (sous peine de perdre de vue les objectifs de la société québécoise) de laisser totalement à elle-même la recherche scientifique, qu'elle soit universitaire ou in-

dustrielle, notamment lorsqu'elle compte, pour se développer, sur l'appui direct ou indirect des pouvoirs publics... le gouvernement en viendra nécessairement fixer bientôt les cadres de son intervention en fonction d'une politique d'ensemble de la science et de la technologie.»

Cette politique d'ensemble est formulée dans un Livre vert sur la politique québécoise de la recherche scientifique, élaboré sous les auspices d'un Comité ministériel permanent du développement culturel. Le document devait tout d'abord paraître fin décembre, l'an dernier, mais de nombreux délais en ont retardé la rédaction définitive, si bien qu'on espère pouvoir le soumettre au monde scientifique pour discussion le mois prochain, au plus tôt. Une politique englobant les trois secteurs de la recherche au Québec (universités, gouvernement, industrie) trouverait sa justification non seulement dans les impératifs socio-économiques de la nation québécoise mais aussi, affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux, dans le fait qu'il n'existe encore «aucune politique scientifique canadienne (le rapport Lamontagne est demeuré lettre

morte) et que, conséquemment, la politique québécoise en la matière, dont on voulait qu'elle complétât la politique canadienne, n'a jamais été que le complément d'une politique inexistante».

Le Livre blanc sur la culture relève également le fait qu'au Québec la politique fédérale de subventions aux universités a pu jouer au détriment de la recherche universitaire en sciences humaines et sociales et en faveur de la recherche en sciences naturelles.

«En 1975-76... près de 85 pour cent des subventions (fédérales) versées aux universités (un total de \$130 millions au Canada, dont 21,5 pour cent au Québec) l'ont été dans les secteurs des sciences de la santé, des sciences naturelles et de l'ingénierie: les sciences sociales ont recueilli à peu près 15 pour cent de ce total.»

Or, selon le Livre blanc, «en 1975, le pourcentage des diplômés francophones dans la population des diplômés des universités du Québec était de 76 pour cent pour le secteur des sciences sociales et de 71 pour cent pour le génie; il n'était que de 42 pour cent pour les secteurs des sciences naturelles.»

Disparités qu'une politique de la recherche scientifique voudrait vraisemblablement corriger, si la tendance des inscriptions universitaires se maintient. Déjà un autre problème se dessine à l'horizon: celui de la baisse de natalité au Québec, qui tend à dépeupler les maisons d'enseignement, y compris les universités.

Qui donc assurera la relève de la recherche scientifique autochtone?

Un problème sur lequel le Livre blanc est muet: que sera la politique de subventions du Québec, pour la recherche scientifique? Les subventions fédérales ont perdu de leur valeur, compte tenu de l'inflation, même si le total en dollars est resté sensiblement le même, tandis que les subventions du Québec se sont accrues jusqu'à un certain point.

Mais les subventions fédérales aux universités, sur la foi des chiffres avancés pour 1975-1976, étaient près de deux fois supérieures à celles du Québec pour le même secteur. Le Québec serait-il en mesure de compenser le déficit, si la source fédérale venait à se tarir, et comment?

Contrôle plus serré des moyens de communication

par Claude GRAVEL

Dans son Livre blanc sur la culture, le gouvernement du Québec annonce son intention d'accroître de manière significative son contrôle des moyens de communication de masse afin d'assurer à tous les groupes de citoyens une information diversifiée, accessible et la plus complète possible.

Dans un domaine jusqu'ici largement réservé à l'entreprise privée, l'Etat se présente comme le défenseur du citoyen et de ses besoins en information en s'appuyant sur le principe selon lequel les mass media sont d'abord au service de la communauté.

Les interventions du gouvernement québécois couvriront, selon le Livre blanc sur la culture, des champs aussi diversifiés que le système téléphonique, la cablo-distribution, la radiotélévision et la presse écrite, provinciale ou régionale, quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle.

Le gouvernement annonce qu'il prendra des mesures législatives ou réglementaires quant à la propriété et à l'administration des médias écrits ou électroniques «pour assurer le contrôle des citoyens du Québec sur des instruments si puissants et si agissants, tant pour la diffusion de valeurs que pour la production d'œuvres et de messages susceptibles de nuire, voire même de s'opposer, à l'épanouissement de la culture québécoise».

Dans le cadre général d'une loi sur les médias et le droit du public à l'information, précise le Livre blanc, le gouvernement est à l'élaboration de mesures concernant la proportion minimale du capital-actions de ces entreprises qui devra être détenue par des intérêts québécois, la représentation québécoise majoritaire au sein des conseils d'administration, la gestion des entreprises par des Québécois et les règles qui précéderont toute transaction (vente, achat, fusion, transfert d'actions...) touchant les titres de propriété des entreprises de presse écrite ou électronique.

Inquiet du phénomène de concentration des entreprises de presse qui pourrait mener à une uniformisation de l'information, le gouvernement interdira par arrêté en conseil toute modification du stade où celle-ci est parvenue actuellement, jusqu'à ce que la loi prévue soit sanctionnée.

Le gouvernement, ajoute le Livre blanc, envisage aussi d'étudier les effets de la concentration syndicale sur l'exercice effectif du droit à l'information.

La télévision partout

Le gouvernement envisage des mesures qui, par étapes, assurent dans toutes les régions la présence de stations de radio et de télévision. Ces stations, tout en profitant des services de réseaux nationaux, devront aussi réserver «une part significative» de leur programmation aux activités sociales et culturelles des milieux desservis.

Pour hâter l'implantation d'un service de base en radio et en télévision partout au Québec, le gouvernement aidera financièrement et techniquement, dès cette année, les régions où les communications sont insuffisantes, et entreprendra des pourparlers pour que le réseau de langue française de Radio-Canada soit disponible sur tout le territoire.

Radio-Québec recevra le mandat de mettre en place un réseau de radio éducative en concluant des ententes avec des stations existantes ou en établissant ses propres stations. Dans le domaine de la télévision, Radio-Québec, sans modifier son action actuelle, fera progressivement place à une production locale ou régionale plus importante.

Les cablodistributeurs seront invités à étendre leurs services à des régions qui en ont été privées, et ils auront à consentir des ressources suffisantes à l'extension de la programmation locale et à celle de la télévision communautaire.

Des dispositions seront prises, annonce le Livre blanc sur la politique culturelle, pour que le réseau téléphonique soit adéquat dans toutes les localités. Des ententes entre sociétés desservant une même partie du territoire pourraient être envisagées dans le but d'améliorer les services disponibles et d'implanter des services nouveaux à un meilleur coût.

Une agence québécoise

Reprenant un projet maintes fois esquissé, le gouvernement annonce qu'il accordera son aide financière à la création d'une agence de presse québécoise, selon des modalités qui devront

être définies avec les milieux intéressés et en tenant compte de l'existence de l'agence Presse Canadienne. Cette future agence québécoise sera sans but lucratif, appartiendra en totalité à des Québécois, et devra adopter une formule de société «écartant tout danger de mainmise patronale ou syndicale sur ses activités».

Dans son Livre blanc, le gouvernement répète ses exigences devant mener à la conclusion d'un protocole d'entente avec Ottawa dans le secteur des communications: le contrôle, la surveillance et même la réglementation des activités lui reviennent en ce qui concerne la cablodistribution, Bell Canada, les stations privées de radio et de télévision sises sur le territoire québécois, la Société Radio-Canada au Québec, et les sociétés exploitantes de télécommunications.

En ce qui regarde les localités et les régions, particulièrement les plus éloignées des grands centres, le gouvernement entend y encourager la formation d'une presse hebdomadaire d'information en apportant une aide spécifique à la création de journaux communautaires et de périodiques représentatifs des groupes religieux, culturels, socio-économiques.

Les minorités, en matière de communication, se verront assurer des services qui conviendront à leurs besoins propres. Il en sera de même pour les Québécois d'origine anglaise.

Dans le secteur de la publicité le gouvernement encouragera la conception et la production au Québec d'une publicité de qualité respectant les valeurs et les genres de vie des consommateurs.

En ce qui concerne l'information gouvernementale, qui ne rejoint actuellement qu'une minorité de citoyens (environ cinq pour cent), le Livre blanc précise que plusieurs moyens seront mis en oeuvre pour corriger cette situation.

Ainsi, le gouvernement a décidé de former un comité interministériel qui aura pour objectif de rendre plus cohérente et moins complexe la langue de l'administration.

Ce comité devra aussi produire un glossaire des termes utilisés dans l'administration publique.

Education: il faut s'attaquer à une réforme plus patiente

par Mariane FAVREAU

De tous les agents de développement culturel, l'enseignement est le seul, constate le Livre blanc du ministre Laurin, qui appartienne aux Québécois d'une manière à peu près intégrale.

Aussi veut-il clarifier le rôle de l'enseignement dans le développement culturel, constatant que la réforme des années 60 a peut-être été sacrifiée davantage à des fins économiques et sociales tout en créant enfin un système scolaire complet.

Ceci fait, le gouvernement propose deux objectifs d'ensemble: d'une part revenir à l'essentiel en éducation, à la formation de base; d'autre part, imprimer un nouvel essor à l'éducation permanente permettant d'assumer pleinement l'idéal de la «cité éducative». Et ce, en poursuivant l'objectif le plus élevé de la réforme: élargir les ressources scolaires à toute la population, les diversifier en fonction des attentes et des besoins.

Le tout inscrit dans un projet éducatif où l'enracinement historique et culturel est intégré dans une formation qui tient compte des grandes valeurs de l'humanité.

Aussi n'est-ce pas à l'annonce de politiques nouvelles ou de réformes en profondeur que se consacrent les trois chapitres sur l'enseignement, dans le Livre blanc. Tout au plus y suggère-t-on des correctifs qui font déjà consensus aux lacunes les plus évidentes (contenu minimal commun à tous, évaluation plus significative, décentralisation des responsabilités, etc.)

Une réforme plus patiente

Il s'agit plutôt d'un appel à une réforme plus patiente que la précédente où il faut consolider et approfondir des apprentissages authentiques, plus affranchis des modes et des diktats de l'entreprise. L'école ou l'université ne pourront jamais tout enseigner: la société, le milieu, la famille ont aussi une fonction d'enseignement.

D'où l'idée de sortir l'école de son cantonnement, de favoriser les stages de formation dans le monde du travail comme un élé-

ment intégré à l'oeuvre de formation scolaire, collégiale ou universitaire.

D'où également l'importance de l'éducation permanente où l'école n'est qu'un édifice dans la «cité éducative», ne détenant pas à elle seule toutes les clés de l'éducation ou de la culture.

D'où surtout, l'importance de rechercher l'essentiel dans l'enseignement. «L'institution de formation, assure le Livre blanc doit devenir un lieu où la chose à connaître, dépeignée de son clinquant technologique et épurée de ses fondements révolus, est présentée de façon signifiante à celui qui veut y participer.»

D'autre part, on assure qu'il n'est pas possible que le projet scolaire laisse en veilleuse les grandes interrogations et les grandes expériences religieuses et éthiques de l'humanité. Non plus que l'histoire, la géographie et l'économie.

Les trois niveaux d'enseignement

Abordant plus précisément les trois niveaux d'enseignement, le Livre blanc retient des grands axes déjà énoncés dans le Livre vert sur le primaire et le secondaire et qui seront sûrement abordés dans le Livre blanc sur les collèges ou à la Commission d'études sur l'avenir des universités québécoises.

• **Primaire-secondaire:** système décentralisé en vue d'un partage des pouvoirs selon les niveaux de responsabilités. L'Etat se reconnaît ici la responsabilité d'assurer une qualité d'éducation équivalente sur le territoire, de déterminer des seuils minimaux. Des enseignements obligatoires devront donner lieu à des consensus et des contrôles vérifieront l'atteinte des objectifs «à la grandeur du pays».

Pour y parvenir, trois principales conditions: l'innovation pédagogique, la participation réelle des parents, la transformation du régime des relations de travail (notamment dans la perspective d'une décentralisation de la gestion scolaire).

• **Cégep:** réviser «parfois radicalement» programmes et pédagogie.

en vue d'une formation de base plus étendue. Laisser aux entreprises la formation professionnelle spécifique. Revoir la polyvalence en terme d'humanisme et détruire la mentalité utilitariste à courte vue.

On souhaite que les professeurs d'une même discipline travaillent à des programmes et plans de cours mieux unifiés, plus coordonnés. Que professeurs, administrateurs et étudiants établissent des normes et des modalités communes d'évaluation. Repenser le mode de participation des parents et des représentants du milieu socio-économique.

• **Université:** tenter de concilier l'intervention gouvernementale (MEQ et Conseil du Trésor) et l'autonomie de la vie universitaire que le gouvernement veut respecter. Revoir les modes de concertation avec les corporations professionnelles. Revaloriser les structures de base, notamment les départements. Repenser la participation des professeurs et des étudiants. (On songe à faire une étude diversifiée de la vie quotidienne à l'université.)

Se demandant si l'université n'a pas mis un peu trop en veilleuse la vocation humaniste qui fut traditionnellement la sienne au profit d'une très forte spécialisation, le Livre blanc estime qu'il faut repenser les objectifs premiers de la vie universitaire.

Dans ses trois chapitres sur l'enseignement, le Livre blanc rappelle les enthousiasmes et les avatars de la réforme des années 60 où tout un peuple «se lançait en éducation comme on entre en religion. Avec la foi en un avenir meilleur... plus ou moins inspiré par le «Qui s'instruit s'enrichit».

Pas plus riche mais peut-être plus mûr, ce peuple est maintenant invité à se faire plus sélectif, et plus rigoureux, dans ce qu'il exige de l'école. Invité aussi à reconnaître comme sienne une certaine philosophie de l'homme, de l'éducation et même de la société, fondée sur l'humanisme et qui se lit en filigrane dans les textes.

A cause d'une situation financière précaire

Pointe-aux-Trembles: une seconde tutelle en dix ans

par Florian BERNARD

L'administration municipale de Pointe-aux-Trembles se retrouve de nouveau sous la tutelle du gouvernement. Un représentant de la Commission municipale du Québec devait arriver, dès aujourd'hui, à Pointe-aux-Trembles pour assumer ses fonctions de délégué du gouvernement à l'administration.

Par ailleurs, le juge Richard Beaulieu, de la Commission municipale du Québec, a déclaré que les audiences publiques débuteront dans quatre ou cinq semaines et que l'enquête portera sur tous les aspects de l'administration de la Ville.

Les audiences se poursuivront tant et aussi longtemps que toute la lumière n'aura pas été faite sur certains dossiers. Cette décision de procéder à une enquête publique et de décréter la tutelle fait suite à une première enquête administrative qui s'est déroulée l'automne dernier. C'est à la suite du rapport des fonctionnaires du ministère que la décision a été prise de

procéder à une enquête publique.

La situation financière précaire de Pointe-aux-Trembles est à la source de cette nouvelle enquête. Le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, a commenté il y a quelques jours cette situation financière, la qualifiant de «critique».

La dette à long terme de la ville a augmenté de 36% au cours des quatre dernières années et la municipalité continue de s'endetter lourdement. Le pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation foncière de la ville se situe actuellement aux alentours de 24%, ce qui est jugé trop élevé par la Commission municipale.

Cette dernière estime que le pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation ne devrait jamais excéder 15% et qu'au-delà de ce seuil, il y a lieu de s'inquiéter sérieusement. Depuis 1973, le pourcentage de la dette de Pointe-aux-Trembles par rapport à l'évaluation n'a pas réussi à baisser sous la cote de 25%.

La partie du budget consacrée au service de la dette a atteint un pla-

fond de 46% cette année à Pointe-aux-Trembles, soit le plus haut niveau jamais enregistré dans cette ville. La Commis-

sion municipale situe le seuil critique à 35%.

Seconde tutelle

C'est la deuxième fois

en dix ans que l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles est mise sous tutelle du gouvernement. Une

première tutelle avait été décrétée, il y a huit ans, à la suite d'une longue enquête menée par le juge Long de la Com-

mission municipale du Québec. Le maire Louis-Philippe Saint-Pierre avait été forcé de démis-

sionner à la suite de cette enquête. Il avait été remplacé par le maire Bernard Benoit.

La Commission municipale enquête à Lachine

par Florian BERNARD

Tous les contrats de plus de \$5,000 accordés au cours des cinq dernières années, à Lachine, seront scrutés à la loupe au cours des audiences publiques de l'enquête que mènera la Commission municipale du Québec dans cette ville.

Le juge Richard Beaulieu a toutefois déclaré que les audiences ne commenceront peut-être pas avant l'automne prochain en raison de l'abondance des recherches préliminaires qui doivent être faites.

«Nous prendrons tout le temps qu'il faudra, a dit le juge Beaulieu, et nous irons au fond de chacun des dossiers». Cette enquête risque d'être fort longue. Elle touchera deux administrations, soit celles du maire Jean-Guy Chartier et du maire Guy Descary.

Un homme heureux

Le maire Guy Descary ne redoute aucunement les conclusions de cette enquête. Il a déclaré qu'il avait lui-même multiplié ses interventions auprès du ministère des Affaires municipales pour qu'une enquête complète soit menée dans sa ville. Le maire Descary a émis le souhait que les enquêteurs aillent au fond des choses et fassent toute la lumière sur des dossiers «obscur» et sur les circonstances qui ont entouré la signature de certains contrats.

Le maire Descary a dit espérer que les conclusions de l'enquête déboucheront sur des gestes concrets en vue de mettre fin à certaines pratiques qu'il a qualifiées «d'obscur».

La décision de mener une enquête publique à Lachine découle des conclusions d'un rapport préparé par la Sûreté du Québec. Cette dernière a scruté certains dossiers et a remis ses recommandations au ministère de la Justice. Elle a également procédé à des perquisitions chez certains conseillers municipaux, de même qu'au domicile d'un haut-fonctionnaire de Lachine.

Le juge Beaulieu de la CMQ a déclaré qu'il n'est pas question, pour le moment, de mettre la ville sous tutelle.

Descary souhaitait cette intervention

Dès le 15 mars dernier, soit deux jours après l'arrestation par la SQ de deux conseillers municipaux et d'un haut fonctionnaire de Lachine, le maire Guy Descary avait rencontré le juge Richard Beaulieu, à Québec, pour réclamer une enquête publique sur sa ville.

Dans une entrevue, M. Descary a expliqué qu'il ne pouvait plus continuer à administrer la ville au sein d'un conseil où il se trouvait en minorité. «Nos gestes étaient systématiquement bloqués et paralysés par ceux qui avaient intérêt à retarder certains dossiers», a-t-il dit.

M. Descary a aussi rappelé que lors de la campagne électorale de novembre dernier, il avait promis aux citoyens que la ville serait nettoyée de ses éléments indésirables. «On s'est fait élire sous le signe du nettoyage», a dit M. Descary. Malheureusement, depuis novembre, le maire Descary et ses conseillers n'ont cessé de se plaindre de l'obstruction systématique d'une opposition farouche. «Nous avons eu affaire à des aventuriers de la politique», a déclaré le maire de Lachine.

Pouvoirs limités

L'article 51 de la Loi des cités et villes donne au maire le pouvoir d'ex-

ercer une surveillance et un contrôle sur l'administration de la Ville. Mais le maire Descary soutient que, dans les faits, l'application de cet article devient impossible lorsque le maire est dans un conseil minoritaire.

Un maire a beau essayé de s'assurer de la moralité de sa ville, il demeure impuissant devant des conseillers qui, par leur majorité, font échec à toutes les initiatives de contrôle et de surveillance.

C'est à la suite de tous ces échecs que le maire Descary rencontrait le 15 mars dernier le juge Beaulieu pour lui demander d'instituer une enquête publique sur Lachine.



FAUCHER vous revient PLUS FORT QUE JAMAIS avec LA PRESSE en vous offrant DES OCCASIONS SANS PAREILLES

MOBILIER DE SALLE A MANGER 7 pièces

Exécuté en bois massif et contre-plaqué pacanier, cet ensemble de qualité comprend une table ovale, 3 chaises, un fauteuil et un buffet surmonté d'un vaisselier. — Table de 60 x 40 po avec allonge de 12 po. Chaises et fauteuil dotés d'un siège à rembourrage mousse recouvert d'un tissu de bonne qualité. Buffet à 3 portes, intérieur doté de tablettes et tiroirs, largeur 50 po. Vaisselier à porte centrale et deux panneaux vitrés, intérieur doté de 2 tablettes et d'un éclairage. Poignées cuivrées. Fabrication soignée.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$799⁹⁵

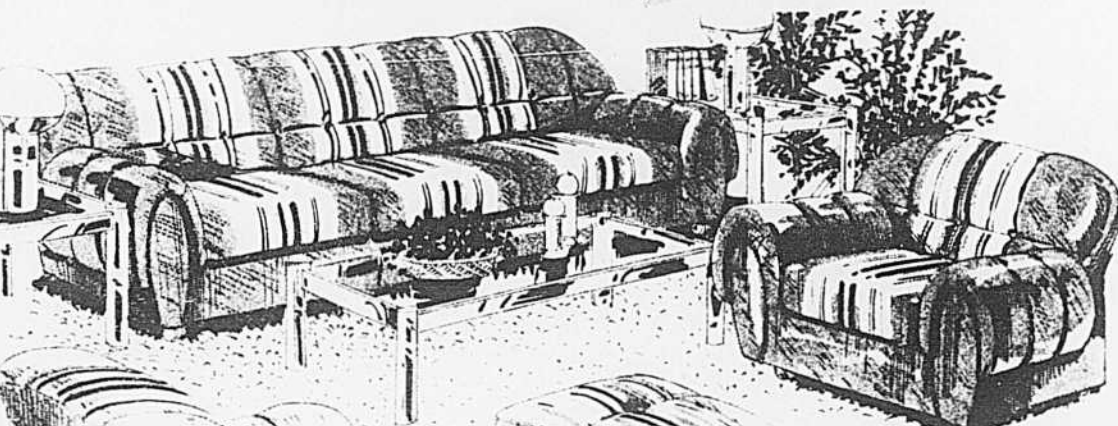
MOBILIER DE CHAMBRE 4 pièces en contre-plaqué chêne

L'ensemble comprend une commode basse à 9 tiroirs (largeur 66 po, hauteur 30 po, profondeur 18 po), surmontée de trois glaces encadrées agencées en forme de triptyque, une commode haute à 5 tiroirs (largeur 32 po, hauteur 46 po, profondeur 18 po) et une tête de lit (largeur 54 ou 60 po). Construits selon le mode d'assemblage à queue d'aronde, les tiroirs glissent facilement grâce à une coulisse centrale en métal. Poignées en cuivre.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$399⁹⁵

N.B.: 2 fautes de chevilles assorties s'obtiennent moyennant supplément.



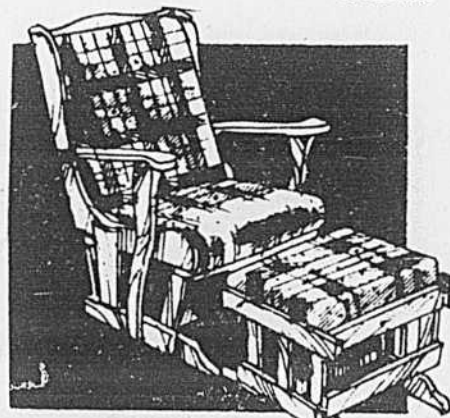
N.B.: Chaque pièce peut être achetée séparément.

MOBILIER DE SALLE DE SEJOUR MODERNE 4 pièces

Ce magnifique ensemble comprend un grand canapé 4 places (largeur 89 po), 2 fauteuils et un pouf assortis, tous dotés d'un épais rembourrage mousse et recouverts de peluche d'orlon à rayures centrales sur fond uni. Siège muni d'une suspension à ressorts qui résistent à l'affaissement. Coussins à rembourrage mousse environ 6 po d'épaisseur sous une enveloppe à glissière. Chaque pièce est montée sur des roulettes pivotantes SHEPHERD afin d'en faciliter le déplacement.

\$459⁹⁵

- RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 3% ACCORDE AUX CLIENTS QUI EMPORTENT LEURS ACHATS
- LIVRAISON DANS UN RAYON DE 100 MILES, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
- Achat à crédit: Cartes Charge, Master Charge et Faucher



FAUTEUIL genre BERCEUSE sur roulement à billes

Fabrication bois à finition canadienne ou coloniale. Dossier haut et siège pourvus d'un coussin mousse sous enveloppe en polypropylène muni d'une glissière. Base fixe.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$124⁹⁵

TABOURET ASSORTI à siège aussi sur roulement à billes **\$69⁹⁵**

MOBILIER PANORAMIQUE "DOMANI" SINGER

Les différentes pièces de ce superbe ensemble peuvent être agencées de diverses façons, selon votre goût ou suivant vos besoins. Les coussins de dossier sont dotés d'un bouton décoratif et sont amovibles. Les coussins de siège sont rembourrés mousse (environ 6 1/2 po d'épaisseur).

Fauteuil d'angle.....\$239.95
Fauteuil sans accoudoirs.....\$179.95
Pouf.....\$119.95
Table.....\$119.95

• 1400, BOUL. MONTARVILLE BOUCHERVILLE

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. (Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne)

Tél.: 655-3630 ou 527-8001
Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226

• 48, BOUL. DES LAURENTIDES QUARTIER PONT-VIAU LAVAL Tél.: 384-0590

CHAQUE ARTICLE COMPORTE LA GARANTIE DE FAUCHER ET CELLE DU FABRICANT

AUX 2 MAGASINS **FAUCHER** LE ROI DES BAS PRIX

Des Ukrainiens sacrifient le hockey pour Drapeau

par Pierre VENNAT

Le maire Jean Drapeau a beau être, en plusieurs milieux, un personnage controversé, il demeure encore dans plusieurs autres un «personnage adoré» qui fait courir les foules.

Et c'est ainsi qu'au moins 300 Canadiens d'origine ukrainienne ont sacrifié une soirée de hockey des séries éliminatoires de la coupe Stanley, samedi soir, pour aller lui rendre hommage, en français, en anglais et en ukrainien, dans le cadre de ce qui n'est rien d'autre que le lancement de la campagne électorale du Parti civique.

M. Drapeau, en effet, participe depuis déjà plusieurs semaines à ce genre de soirée, à peu près à tous les week-ends, et chacune semble un succès. En tout cas, samedi, il n'aurait pu demander mieux puisque le pope orthodoxe ukrainien a même souhaité, en français, que Dieu le bénisse, «lui, sa famille et son équipe» et que tous les Ukrainiens du grand Montréal, catholiques comme orthodoxes, réunis dans le sous-sol de l'église catholique ukrainienne, ont tenu à dire qu'ils habitaient «la ville la plus belle de toute l'Amérique du Nord», et ce, grâce à Jean Drapeau!

Afin qu'il soit bien certain que les éloges ne soient pas adressées qu'à Jean Drapeau, «le citoyen», mais bien surtout à Jean Drapeau, «le chef du Parti civique», une grande banderole verte «le Parti civique» s'étendait sur tout un mur, les photos des trois conseillers du district de Rosemont figuraient aux côtés de la sienne à

l'arrière de l'estrade d'honneur, les membres du comité exécutif étaient tous présents et M. Drapeau a lui-même dit que les éloges, il les partageait avec toute son équipe.

«Une grande famille»

«Personne ne peut bâtir quelque chose de grand tout seul. Sans mes collègues, je n'aurais pu réaliser quelque chose d'aussi grand. C'est leur intégrité, leur dévouement, qui m'ont permis de réaliser toutes ces grandes choses dont vous me remerciez», a dit M. Drapeau qui alternait à toutes les deux phrases de l'anglais au français et qui y est allé, à la fin de son discours, d'un petit discours en ukrainien et d'un plaidoyer en faveur du fédéralisme assurant les Canado-Ukrainiens qu'à Montréal, «nous formons tous une grande famille» et qu'il fallait qu'il en demeure ainsi.

Politicien comme pas deux, il a remis à une jolie Ukrainienne de la table d'honneur «un souvenir artisanal canadien-français», que malheureusement nous n'avons pu très bien voir.

Les Ukrainiens, eux, pour ne pas être en reste, lui ont fait goûter à la «paska», une espèce de gâteau qui constitue leur mets national.

Et M. Drapeau, qui ne perdait pas de vue l'objectif de la soirée, après avoir évoqué le souvenir de son père décédé, «ce grand ami des Ukrainiens», a assuré toutes ces gens, qui s'étaient déplacés pour lui, de sa détermination de «continuer avec encore plus d'énergie» à sa mettre au service de la population.



C'est par une bouchée de «paska» que cette jolie ukrainienne en costume national a accueilli samedi soir, le maire Jean Drapeau et sa femme, lors d'une soirée-hommage à sa faveur électorale.

Quatre mini-congrès Le RCM en campagne électorale

Pendant que le maire Jean Drapeau, lui, participait samedi soir, à l'heure du hockey, à une soirée de danse des Ukrainiens, dans l'est de Montréal, dans le cadre de sa précampagne électorale, le Rassemblement des citoyens de Montréal a tenu en fin de semaine quatre mini-congrès dans autant de quartiers (Ahuntsic, l'Acadie, Saint-Jacques et Saint-Michel) afin de mettre au point les amendements que les militants de chaque quartier veulent apporter au projet de programme qui sera adopté en congrès spécial du parti les 9, 10 et 11 juin prochains.

Le RCM est donc, au dire même de sa présidente Barbara Lapierre, rencontrée samedi au Centre Saint-Pierre-Apôtre, où elle participait aux assises du mini-congrès de Saint-Jacques, en pleine campagne électorale, bien que ce n'est que le 21 mai que le parti choisira ses premiers candidats, lors d'une «convention» qui se tiendra dans le district de Saint-Michel, les autres conventions étant remises à l'automne.

Les assemblées de fin de semaine visaient à étudier un document de travail dans lequel figurent un nombre considérable de propositions qui, si elles sont adoptées en juin, constitueront le programme que le RCM présentera à l'électorat montréalais à l'automne.

Une administration RCM, y lit-on, se rangera toujours du côté des travailleurs, appuiera leurs luttes et luttera contre toute forme d'exploitation, de menace, d'insécurité et de discrimination.

Pour ce faire, on veut favoriser une décongestion du centre-ville en faveur d'une meilleure répartition des services et des lieux de production à travers la ville.

De même, en matière de fiscalité, on veut instaurer un impôt sur le revenu des particuliers et des corporations pour remplacer les taxes à caractère foncier, en priorité la taxe d'eau et de services, du moins en

ce qui concerne les propriétés résidentielles.

Dans un autre ordre d'idées, compte tenu de la faible disponibilité de logements à loyer modéré, un moratoire de la démolition des logements sera décrété sur le territoire de Montréal.

Ne seront exceptés que les logements complètement inutilisables et ceux dont la démolition serait justifiée pour un motif d'intérêt public exceptionnel, jugé tel par la population du quartier concerné.

La priorité étant donnée au transport en commun sur l'automobile, aucun prolongement d'autoroute ne sera accepté sur le territoire de Montréal et aucun investissement ne sera consacré à des travaux majeurs de voirie. De la même façon, aucune démolition de logement ne sera effectuée pour fin d'élargissement de rue.

De la démocratie

Enfin, en matière de «démocratie à Montréal», le RCM s'engage à abolir les districts électoraux actuels de la métropole et à les remplacer par des quartiers comptant en moyenne de 20.000 à 25.000 personnes, représentées par un seul conseiller. Ces conseillers participeraient à un gouvernement de type parlementaire, semblable à celui des gouvernements provinciaux et fédéraux.

Parallèlement à ce gouvernement montréalais, on établira des «conseils de quartier».

Une fois Montréal «démocratisée», le RCM incitera la CUM à exercer pleinement ses compétences et à se transformer en un véritable gouvernement régional démocratique.

De toute façon, les 76 pages «format légal» de recommandations reviendront tous devant le congrès spécial du début de juin prochain, mais pour le RCM, comme pour d'ailleurs le maire Drapeau et les tenants du Groupe d'Action Municipal, le tiers groupe qui n'est pas encore un parti, à moitié chemin entre les deux, la campagne électorale est vraiment commencée.

FAUCHER SOUHAITE UN BON RETOUR AU TRAVAIL A TOUS LES EMPLOYES DE LA PRESSE

CHOIX D'OCCASIONS EXTRAORDINAIRES

(NOMBREUSES AUTRES EN MAGASIN)

CHACQUE ARTICLE COMPORTE LA GARANTIE DE FAUCHER ET CELLE DU FABRICANT

ENREGISTREUR «Selecta Vision» RCA

S'adapte facilement à votre téléviseur et enregistre jusqu'à 4 heures d'émissions sur une seule cassette.

A prix spécial de FAUCHER (Accessoires non compris)

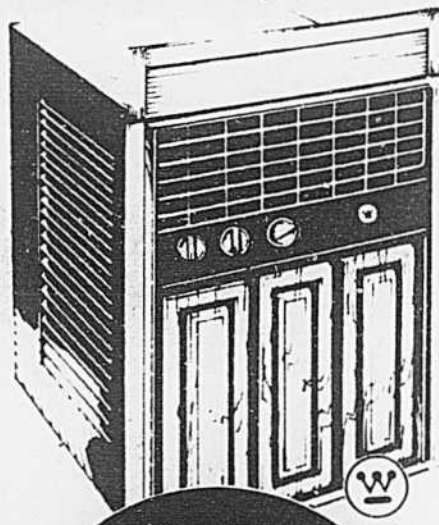


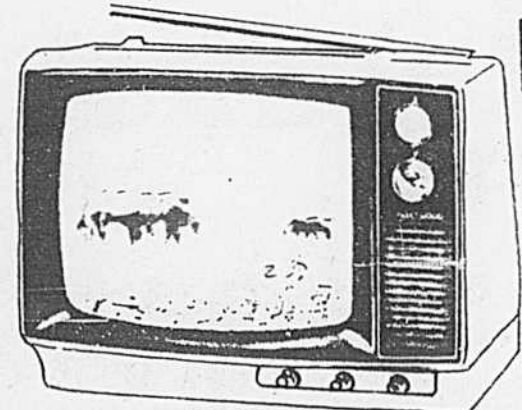
ILLUSTRATION: WESTINGHOUSE modèle ACO-64SK, vertical, 6,000 B.T.U.H

\$239

Choix de CLIMATISEURS

- RCA modèle APL-600, horizontal, 6,000 B.T.U.H \$199
- RCA modèle APL-800, horizontal, 8,000 B.T.U.H \$239
- RCA modèle ARL-1000, fenêtre, 10,000 B.T.U.H \$299
- RCA modèle ASL-800, vertical, 8,000 B.T.U.H \$279
- RCA modèle ASL-1000, vertical, 10,000 B.T.U.H \$309

L'été est à nos portes. Passez-le dans le meilleur confort en vous procurant un climatiseur de première qualité, à prix très bas chez FAUCHER.



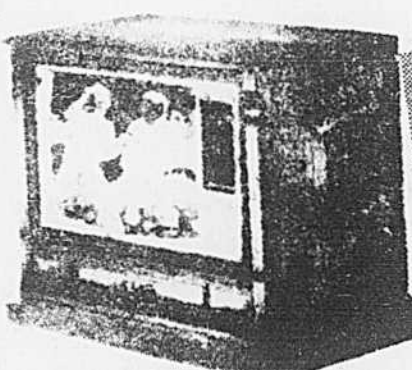
TELEVISEUR «NOIR ET BLANC»

PORTATIF PHILCO à écran 12 po.

Modèle 1A-2657 — Fonctionne sur secteur (CA) ou sur batterie 12V. Châssis entièrement transistorisé.

Prix spécial de FAUCHER

\$99



TELEVISEUR COULEUR ColorTrak RCA à écran 26 po.

Meuble de style contemporain exécuté en bois de placage pacanier de Valence à finition antique. Blocs d'accord VHF et UHF transistorisés. Roulettes sphériques pivotantes facilitant le déplacement de l'appareil.

Prix spécial de FAUCHER

\$699



NOUVELLE GARANTIE RCA DE 3 ANS

1ère ANNEE: Pièces et main-d'œuvre garanties 1 an. Tubage garanti 3 ans.

2e et 3e ANNEES: Pièces et main-d'œuvre garanties moyennant un supplément de \$30.

RCA

TELEVISEUR COULEUR

ColorTrak RCA entièrement transistorisé, à écran 20 po

Modèle CFX-466 — Tube-image Super Accufiltre à système Acculine. Repérage automatique contre-à-couleur. Blocs d'accord VHF (canaux 2 à 13) et UHF (canaux 14 à 83) transistorisés. Accord précis automatique.

Prix spécial de FAUCHER

\$499

Support sur roulettes compris

NOMBREUX AUTRES APPAREILS RCA A PRIX SPECIAUX DE FAUCHER

ENSEMBLE MACHINE À LAVER ET SÉCHOIR

Machine à laver

Agitateur Spiralator. Choix de 4 cycles. Choix de 3 températures et de 3 niveaux d'eau. Filtre de recirculation autonettoyant. Une vitesse. Carrosserie blanche.

Séchoir

Choix de 3 cycles. Minuterie. Filtre à charpie très efficace. Séchage à haut rendement. Carrosserie blanche.

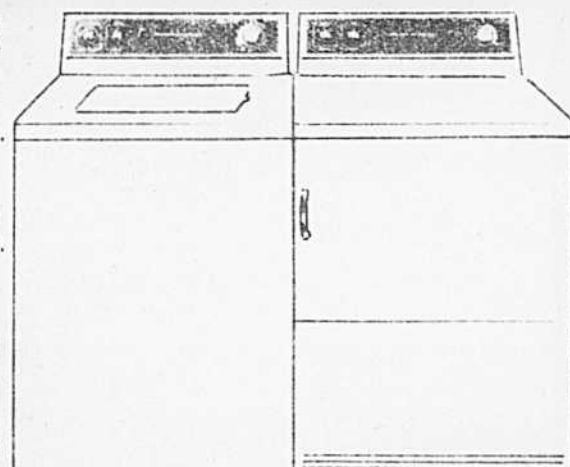
Bas prix de FAUCHER l'ensemble

\$529

(Frais de service après-vente non compris)

* Cartes de crédit CHARGE, MASTER CHARGE et FAUCHER

* LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILES



Un référendum québécois sur l'avortement?

par Pierre VENNAT

Le gouvernement québécois pourrait bien tenir un référendum à la largeur du Québec sur la libéralisation de l'avortement.

Le ministre d'Etat, responsable de l'élaboration de la loi-cadre sur les référendums, M. Robert Burns, en a lancé l'idée hier soir, à Tracy, devant quelque 200 membres de la Société nationale des Québécois du Clicheu, après avoir remarqué qu'au congrès du Parti Québécois de 1976, on a vu des ministres du cabinet Lévesque s'affronter publiquement sur la libéralisation de l'avortement, question extrêmement controversée au sein du cabinet, devait-il confier au journaliste de LA PRESSE et qu'il serait donc opportun de trancher en sondant le puits de la population là-dessus.

Toutefois, le premier référendum à la largeur du Québec portera «probablement» sur l'avenir constitutionnel du Québec, comme s'y attendent la plupart.

Pas avant 1979

Toutefois, même si l'Assemblée nationale entreprendra d'ici une semaine, en Commis-

sion parlementaire, l'étude du projet de loi-cadre sur les référendums, on n'en saura toujours pas le libellé de la fameuse question qui doit être posée éventuellement aux Québécois appelés à décider de leur avenir politique.

Cette consultation, le ministre, à titre personnel, ne la voit pas avant 1979, c'est-à-dire, a-t-il précisé, soit au printemps, soit à l'automne 1979.

Si son auditoire est donc demeuré sur son appétit en ce qui concerne le libellé de la fameuse «question», M. Burns a déclaré qu'elle sera simple, facile à comprendre, et du type qu'on peut répondre par un oui ou un non.

Quant aux autres référendums à venir, outre ceux sur l'avenir constitutionnel et l'avortement, le ministre a mentionné la possibilité de tenir un référendum sur la peine de mort «question qui divise les partis politiques».

Enfin, il en verrait un également sur l'énergie nucléaire, autre question, dit-il, qui au sein du Parti québécois est loin de faire l'unanimité.

• 1400, boul. MONTARVILLE, BOUCHERVILLE

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. (Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne)

Tél.: 655-3630 ou 527-8001

Pour appel interurbain sans frais

1-800-361-9226

• 48, boul. des Laurentides

QUARTIER PONT-VAU, LAVAL

Tél.: 384-0590

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

Déjà le troisième Front commun en voie de renaître

par Pierre VENNAT

Plus d'un an avant l'expiration des conventions collectives des quelque 200.000 syndiqués des secteurs public et parapublic regroupés à la CSN, à la CEQ ou à la FTQ, le troisième Front commun est en train de se rebâtir.

En fait, même si «officiellement» ce Front commun ne sera pas recréé avant l'automne et qu'il demeure toujours théoriquement possible que les membres de l'une ou l'autre centrale refusent d'y adhérer, en pratique, les travaux de préparation des prochaines négociations sont déjà commencés, et même fort avancés en certains endroits, et les trois centrales fonctionnent déjà avec une structure informelle de «consultation» et de «travail en commun», même si la décision de créer le Front commun n'est pas officiellement prise.

C'est ainsi que c'est ensemble que les trois centrales se sont présentées, en décembre dernier, pour présenter un mémoire conjoint à la Commission Martin qui enquêtait sur la réforme du système des négociations dans le secteur public. C'est ensemble qu'elles ont réagi à la présentation du rapport de la commission en mars, et c'est également ensemble qu'elles élaboreront leur stratégie face au nouveau projet de loi qui devrait faire suite au rapport Martin-Bouchard.

De toute façon, depuis au moins août 1977, à raison d'au moins une fois par mois en moyenne, le nouveau coordonnateur des négociations dans la fonction publique à la CSN, Marcel Gilbert, rencontre régulièrement ses collègues Pierre Bernier, de la CEC et jusqu'ici Michel Grant et Réal Lafontaine de la FTQ parce que, nous-a-t-on dit, même sans décision formelle sur un troisième Front commun, ces individus, compte que c'était dans leur intérêt «de se parler, de s'informer et si possible d'avoir des objectifs communs».

M. Gilbert, docteur en chimie d'une université française, ex-rechercheur à l'université McGill et ex-professeur de chimie au Cégep Maisonneuve, qu'à l'oeil rien ne semblait destiner à la succession de Jacques Desmarais comme tête dirigeante des 85.000 syndiqués de la CSN dans ce dossier, si ce n'est d'avoir été négociateur et secrétaire-général de la Fédération nationale des enseignants depuis 1974, est à plein temps depuis plusieurs mois sur ce dossier.

M. Gilbert, qui rencontrait le représentant de LA PRESSE en fin de semaine, a déclaré qu'en autant qu'il est concerné, malgré les manifestations «séparées» du 1er mai, il ne voit pas plus de réticence à la formation d'un nouveau Front commun à la FTQ qu'à la CEQ et que selon lui, ce nouveau Front commun se réalisera puisque partout où il a passé, les critiques contre le dernier Front commun portent sur les «modalités» plutôt que sur le fond.

Quoiqu'il en soit, le compte à rebours est véritablement commencé.

Les conventions collectives négociées en 1976 pour les quelque 200.000 syndiqués des secteurs public et parapublic affiliés à la CEQ viennent tous à échéance le 30 juin 1979.

Or, comme l'expliquent les membres du comité de négociation, «cette échéance paraît aujourd'hui lointaine. Pourtant, si comme beaucoup le souhaitent, nous voulons avoir de nouvelles conventions dans les 6 ou 7 mois qui suivront cette échéance, il faudra former les tables de négociation et retourner négocier dès septembre 1978 ou janvier 1979».

Entre-temps, les différentes fédérations de la CSN mêlées au projet (Affaires sociales, Services publics, Professionnels salariés et cadres et Enseignants) consultent les syndicats sur les amendements à apporter aux conventions existantes. En juin, on fera la compilation de tout cela et dès juillet, on commencera la rédaction des avant-projets.

L'échéancier prévoit la consultation des syndicats locaux sur les avant-projets dès septembre, l'adoption finale de ceux-ci dès novembre et le dépôt des projets de convention au gouvernement en décembre ou janvier prochains, six mois avant l'expiration des conventions.

La 3e grande ronde de négociations entre le gouvernement québécois et le plus fort groupe de ses employés sera alors commencée.

Quoi de neuf chez Simpsons pour la Fête des Mères?
L'Agence de voyages

Simpsons

et

SkyLark

présentent aux mamans et grands-mamans seulement un spécial "Fête des mères" sans précédent

**LA CHANCE DE GAGNER
UN VOYAGE POUR DEUX
A NASSAU**

Le concours aura lieu du lundi 1er au samedi 13 mai.

Vous pourriez gagner un voyage d'une semaine à Nassau. Il suffit de remplir un bulletin de participation à l'agence de voyages Simpsons la plus près de chez vous. Aucun achat requis. Le tirage aura lieu mardi, le 16 mai à 10 h du matin, à l'Agence de voyages Simpsons magasin centre-ville. Les gagnantes devront répondre à une question facile.

Nous vous invitons à venir assister

**AU DEFILE DE MODE
POUR LA FUTURE MAMAN**

Jeudi 11 mai à 12 h 30 de l'après-midi, au troisième étage du magasin centre-ville et à 7 h du soir à Fairview.

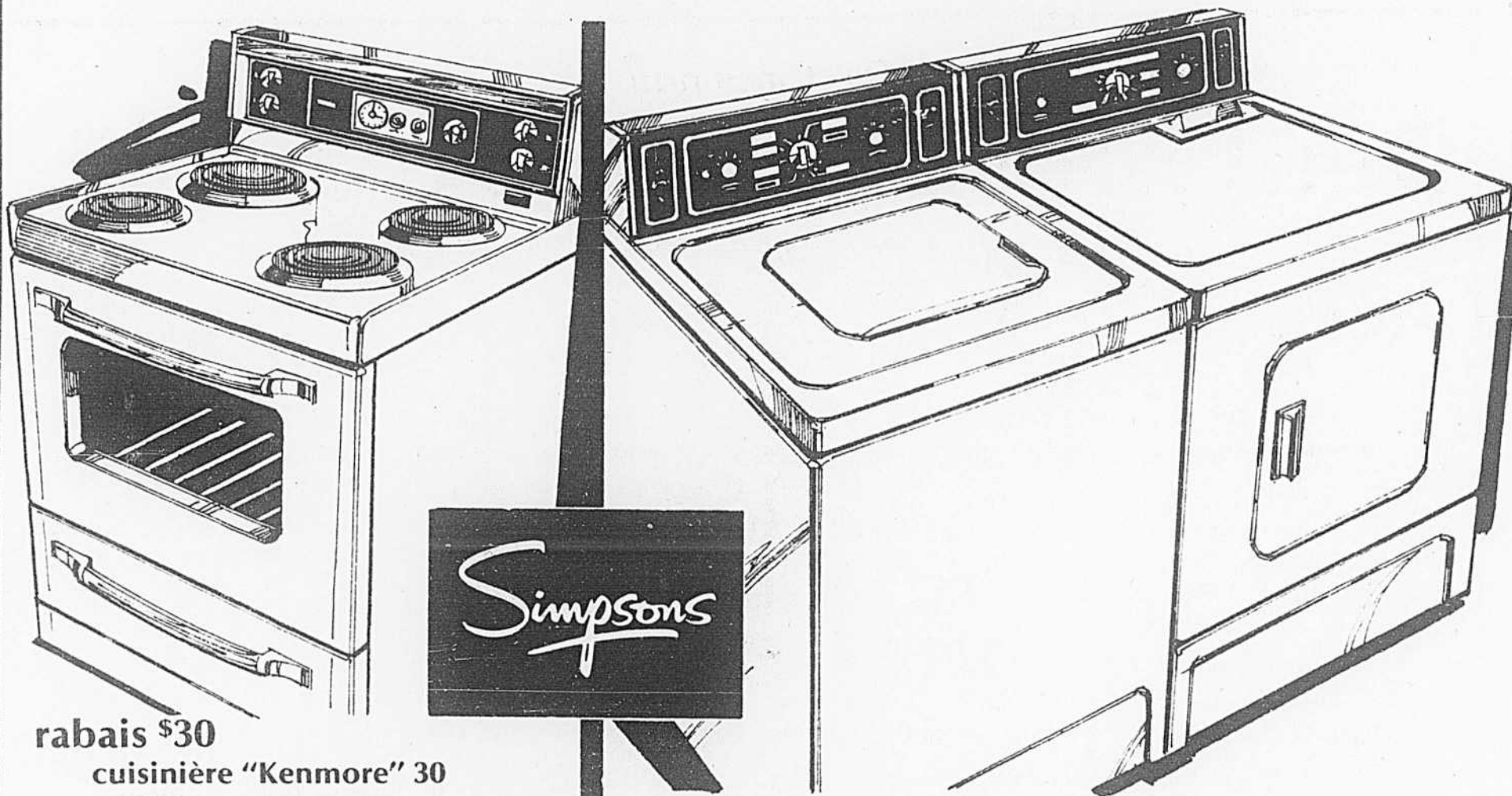
Vendredi 12 mai à 12 h 30 de l'après-midi, au troisième étage du magasin centre-ville et à 7 h du soir à Anjou.

Samedi 13 mai à 1 h 30 de l'après-midi à Laval.

DERNIÈRE SEMAINE POUR PROFITER DES BAS PRIX

JOURS KENMORE

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI, LE 13 MAI



rabais \$30

cuisinière "Kenmore" 30

Prix ord.
Simpsons
394.98

364⁹⁸

- Modèle 30" avec four automatique programmé par horloge pour mise en marche "cuisson arrêt".
- Deux éléments de 8" et deux de 6" à chaleur infinie; prise programmée pour petits appareils; minuteur.
- Dosserset en verre fluorescent; dessus à rebord.
- Blanc. Modèle 66080.

Aussi disponible:

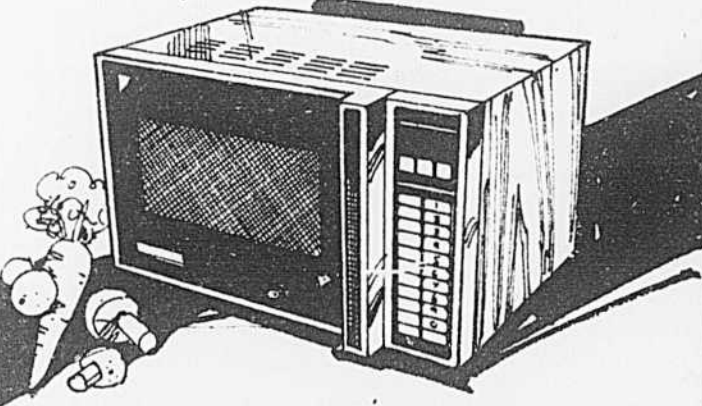
Modèle 66690 avec four à nettoyage continu.

389.98

Modèle 66780 avec four auto-nettoyant

499.98

Blanc... \$10 de plus.

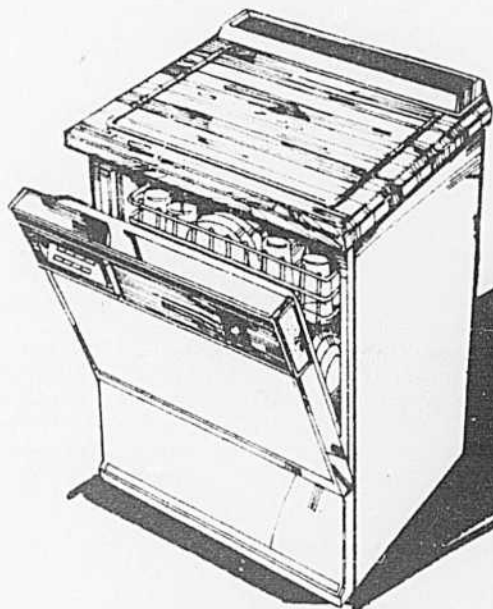


rabais \$50 — four à micro-ondes

Prix ord.
Simpsons
699.98

649⁹⁸

- Modèle efficace à mémoire pour changer automatiquement le temps et la vitesse de cuisson.
- Décongèle, fait rôtir ou griller et fait ensuite mijoter. Réchauffe et garde les aliments au chaud.
- Contrôle à puissance multiple; grande capacité pouvant contenir dinde de 22 lb.
- Modèle 99882.



lave-vaisselle "Kenmore" portatif

Prix Simpsons

439⁹⁸

- Modèle portatif à 6 boutons-poussoir; cycle pour plats et casseroles; rinçage hygiénique 155° pour chaque cycle; action de lavage à 3 niveaux.
- Séchage par air pulsé; dispositif "Power Miser" pour économie d'énergie facultatif. Témoin lumineux pour température.
- Panier supérieur carré avec diviseurs amovibles; dessus en érable massif 1 1/2" d'épaisseur servant de planche à découper.
- Blanc. Modèle 77940.
- Couleurs... \$10 de plus.

Aussi disponible: modèle 77940 à encastrer... **409.98**

rabais \$40 — machine à laver

- Modèle automatique avec agitateur à action jumelée; 2 vitesses, 5 programmes; second rinçage facultatif.
- 5 combinaisons de température pour lavage/rinçage; contrôle de niveau d'eau variable; distributeurs d'adoucisseur de tissus et de blanchiment.
- Filtre à charpie auto-nettoyant. Blanc. Modèle 47700.

Aussi disponible: Modèle 57700 avec récupérateur d'eau savonneuse. \$25 de plus.

Couleurs... \$10 de plus.

Prix ord. Simpsons 479.98

439⁹⁸

rabais \$30 — séchoir assorti

- Modèle avec "Fabric Master" arrêtant automatiquement le séchoir lorsque le degré de séchage prééglé est atteint, "chaleur douce" diminuant la chaleur au fur et à mesure que le linge sèche; refroidissement 10 minutes pour tissus à repassage permanent.
- Cycle "touch up" pour enlever faux plis, filtre à charpie.
- Lumière intérieure; support pour séchage; indicateur fin de cycle (réglable). Blanc. Modèle 87700.

Couleurs... \$10 de plus.

Prix ord. Simpsons 319.98

289⁹⁸

rabais \$30 — réfrigérateur 15.1 pi.cu. sans givre

Prix ord. Simpsons 519.98

489⁹⁸

- Aucun dégivrage requis! Ventilateur à air pulsé maintenant la fraîcheur à un niveau constant.
- Congélateur pouvant contenir 138 lb d'aliments.
- Hydrateurs ABS jumelés cap. 21.6 pin.; 3 clayettes six positions.
- Extérieur acier fini acrylique Env. 61.8"x28"x29.7".
- Blanc; modèle 58910.
- Couleurs... \$10 de plus.



Rayon 430, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**ENEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ...
OU COMPOSEZ 842-7221 jour et nuit**

SIMPSONS PENSE À VOUS

PENSEZ À SIMPSONS

Simpsons

Rayon 430, au cinquième, en ville
Aussi à Fairview,
aux Galeries d'Anjou
et au Carrefour Laval

La marchandise sur cette page est disponible chez:

842-7221

Sears

Pour les valeurs Kenmore magasinez chez SEARS
PLACE VERTU, ST-LAURENT
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD
LES GALERIES D'ANJOU
CARREFOUR DU NORD, ST-JEROME

Disponibles aux bureaux
de ventes SEARS suivants:
Châteauguay, Repentigny,
Terrebonne, LaSalle,
Rosemère et Montréal Nord